



MAGAZINE MUNICIPAL  
**MAGLAND**

MAGAZINE MUNICIPAL 2022

**N°2**





Expert du recrutement local...

# ARVE INTERIM

## SALLANCHES

4, place Charles Albert  
74700 SALLANCHES

✉ [sallanches@arveinterim.fr](mailto:sallanches@arveinterim.fr)

☎ 04 50 91 20 30

INTERIM  
PLACEMENT  
CDI - CDD

À votre disposition du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 13h30 à 18h



Garage Central Vidonne  
**AGENT MEYNET**



- Vente véhicules neufs et occasions
- Réparations toutes marques
- Géométrie
- Entretien climatisation
- Parebrise
- Prise en charge contrôle technique
- Dépannage



17, avenue du Val d'Arve - 74300 MAGLAND - Tél. 04 50 34 71 89  
Fax 04 50 89 01 03 - [garagecentralvidonne@gmail.com](mailto:garagecentralvidonne@gmail.com)

**Zanetto**

**Maçonnerie**  
**Travaux publics**  
**Démolition**  
**Terrassement**

1200, route de Gravin • 74300 MAGLAND  
Tél : 04 50 34 70 97 • Fax : 04 50 90 20 48  
[www.zanetto.fr](http://www.zanetto.fr)

Entreprise certifiée  
ISO 9001:2000  
ISO 14001:2004  
OSHAS 18001:1999

**Garage PL DESCOMBES**

*Nouveau ouverture juin 2019*  
Centre de contrôle Chronotachygraphe  
limiteur de vitesse / EAD

**DESCOMBES**  
**POIDS - LOURDS**

538 rue de l'industrie 74300 Magland  
tel 0450347970 fax 0450347013  
[garage.descombes@wanadoo.fr](mailto:garage.descombes@wanadoo.fr)  
[www.facebook.com/pldescombes](http://www.facebook.com/pldescombes)

**POIDS LOURDS**  
LE SPECIALISTE POIDS ET REPARATION

Réparation toutes marques poids lourds et utilitaires  
Spécialiste Mercedes-Benz / Diagnostic multi-marques  
Service hydraulique / banc de freinage / Pneumatiques  
Dépannage et assistance / Magasin de pièces détachées



# ÉDITO



## 2021 : LA PREMIÈRE ANNÉE COMPLÈTE DE CE MANDAT MUNICIPAL !

Être élu(e), c'est s'engager pour les habitants de sa commune. Cette idée nous anime dans tout ce que nous entreprenons. Alors, comme nous n'avons pas pu tous nous rassembler lors de la traditionnelle soirée des vœux du maire pour faire le point avec vous sur les réalisations de l'année, cette édition n°2 du magazine municipal espère vous en donner un aperçu !

Si l'année 2020 a été nécessaire pour prendre nos marques, 2021 a fourmillé de temps forts et utiles pour asseoir de bonnes bases et engager les projets. Ce qui motive vos élus dans leurs décisions et leurs choix, ce qui guide les agents dans leur travail, c'est d'assurer la qualité de vie au quotidien à MAGLAND. Après l'expérience du confinement, nous avons tous - plus que jamais - envie et besoin de vivre bien, de partager des bons moments ensemble, de sourire.

2021 fut donc placée sous le signe du bien vivre: une communication la plus accessible possible pour tous, la création des aires de jeux pour nos enfants, l'entretien de nos espaces naturels, l'extension du réseau d'assainissement, les améliorations apportées au réseau d'eau potable: tout cela participe au plaisir d'habiter un beau village et d'avoir la chance de bénéficier d'un environnement agréable à vivre.

L'année 2022 verra la concrétisation de nos projets: lancement des réunions de quartier, démarrage de la rénovation de l'ancien atelier Videc, extension de la vélo-route à Balme et à Oëx, installation de nouveaux points d'apport volontaire pour la collecte des déchets et le tri sélectif...

Nous poursuivons sur notre lancée: Magland, esprit village!

Johann RAVAILLER  
Maire de Magland

## SOMMAIRE

- ✓ **LES DOSSIERS DE LA COMMUNE**  
P4-33
- ✓ **LA VIE AU QUOTIDIEN**  
P34-69
- ✓ **ENTREPRENDRE À MAGLAND**  
P70-74
- ✓ **LE PETIT CARNET DE MAGLAND**  
P75-86



*MERCI À TOUS NOS  
ANNONCEURS, GRÂCE À QUI  
CE MAGAZINE MUNICIPAL  
EST TOTALEMENT GRATUIT!*

### MENTIONS LÉGALES:

Mars 2022. Magazine annuel 2021-2022 n° 2

Directeur de la rédaction:  
Johann RAVAILLER

Responsables de la rédaction:

Les élus de la commission Communication:  
Alexia MERCHEZ-BASTARD, Christian BOUVARD,  
Stéphane APPERTET, Mélodie ANTHOINE,  
Delphine BLANC-GONNET, et Lætitia CROZET.

Conception et réalisation:

Atelier de communication Ctocom à Bogève  
[www.ctocom.fr](http://www.ctocom.fr)

Impression:

Imprimerie Monterrain à Cluses. Papier PEFC

Tirage à 1 800 exemplaires.

### COORDONNÉES MAIRIE:

#### Mairie de Magland

1 021 rue Nationale  
BP 14

74 308 Magland

04 50 89 48 10

[mairie@magland.fr](mailto:mairie@magland.fr)

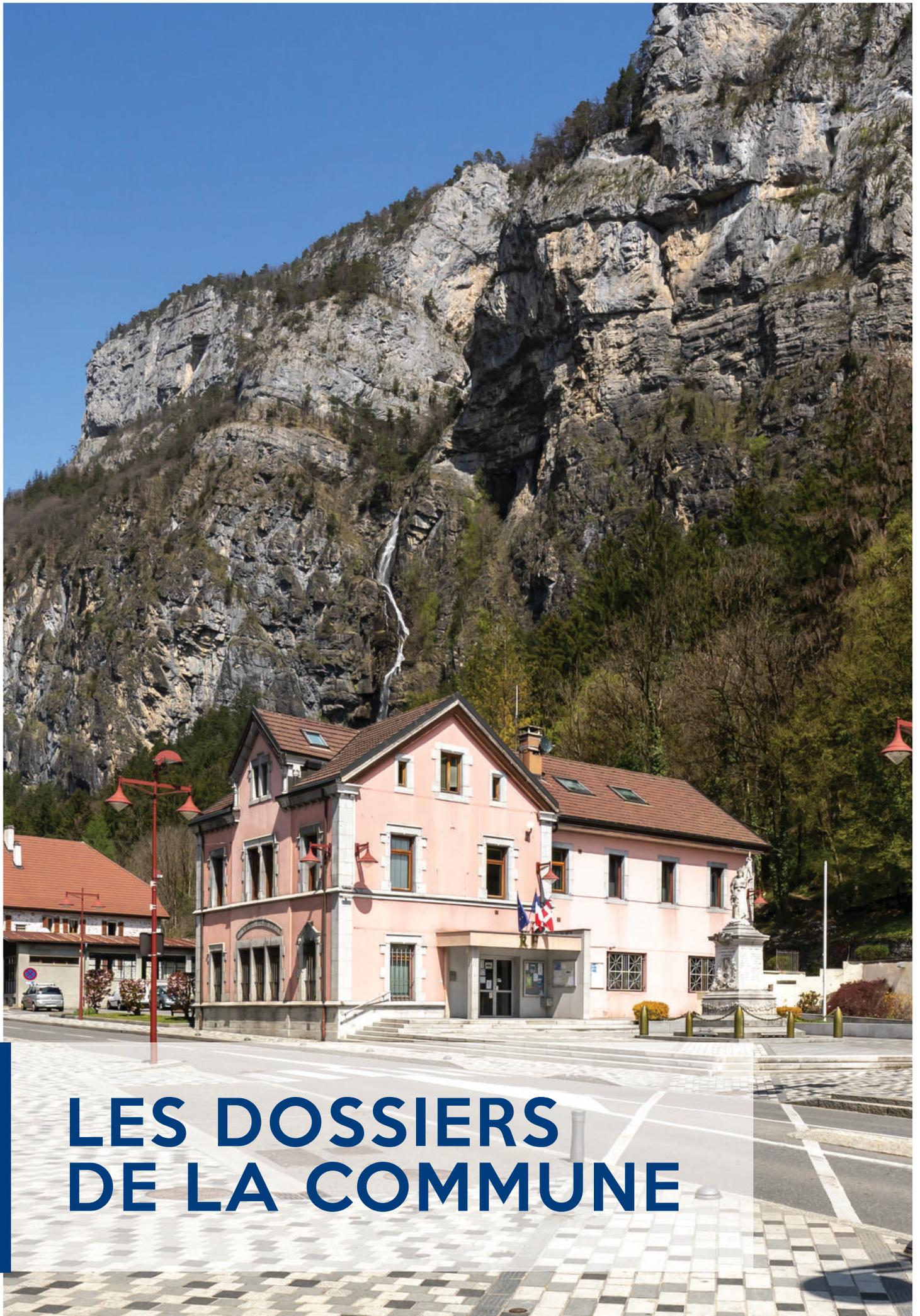


### RETROUVEZ-NOUS SUR

[www.magland.fr](http://www.magland.fr)

Facebook

Application  
de contact Magland



# LES DOSSIERS DE LA COMMUNE

# COMMUNICATION



## L'APPLICATION DE MAGLAND SE MODERNISE

Grâce à la nouvelle mise à jour, il est maintenant possible de sélectionner les items de votre choix sur l'accueil.

De plus, **les items** ont été relookés en début d'année!

**LANCEMENT**  
EN OCTOBRE 2020

D'OCTOBRE 2020 À FÉVRIER 2022 :

**859** TÉLÉCHARGEMENTS

**55 069** FRÉQUENTATIONS

## LES PANNEAUX D'AFFICHAGE

En janvier 2022 on compte **6 panneaux d'affichage** dans la commune :

- Place de l'église (recto-verso)
- Rond-point de Balme
- Oratoire de la tour Noire
- Tri sélectif Val d'Arve
- Tri sélectif Gravin
- Collecte des déchets à Oëx

**UN CÔTÉ MAIRIE :** les programmes d'animation de la bibliothèque, du SAJ/CLSH ou encore des actualités sur la commune (travaux, recrutements, événements...).

**UN CÔTÉ ASSOCIATION :** chères associations, nous vous rappelons qu'il est possible pour vous de profiter de ces panneaux pour vos affiches !



COLLECTE DES DÉCHETS À OËX



ORATOIRE DE LA TOUR NOIRE



PLACE DE L'ÉGLISE



TRI SÉLECTIF VAL D'ARVE



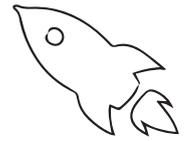
TRI SÉLECTIF GRAVIN



ROND-POINT DE BALME

**D'AUTRES PANNEAUX ARRIVENT PROCHAINEMENT À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE GRAVIN ET À LA MORANCHE (PAR EXEMPLE).**

Alexia MERCHEZ-BASTARD, adjointe au Maire  
Maud VEYRAT, chargée de communication



# CENTRE DE LOISIRS SERVICE ANIMATION JEUNESSE

*AVEC ENCORE UNE ANNÉE UN PEU PARTICULIÈRE POUR LES ENFANTS.*

## CET ÉTÉ LE CENTRE DE LOISIRS A FAIT SON CINÉMA...

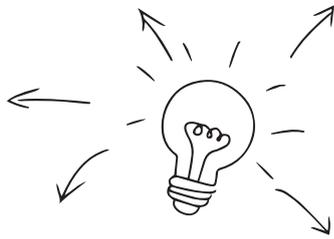
**Les oursins (3-5 ans)** sont partis à la découverte du Roi Lion, d'Aladin, d'Arthur et les Minimoys, de Lilo et Stitch et de Cars. Tandis que **les Tritons et Dragons (6-11ans)** se sont plongés dans l'univers de Robin des bois, d'Harry Potter, des Avengers, de Vice Versa, de Kungfu Panda et de Disney...

Durant l'été, ils ont aussi découvert des activités de notre département: **sortie au parc Merlet, à la piscine aquacîme des Carroz, au parc à thème Filenvol de Monnetier-Mornex, à la grotte et à la cascade de Seythenex, au parc des épouvantails d'Andilly...**

Pour les vacances d'octobre, les enfants ont choisi le thème des monstres. Durant les deux semaines, le centre de loisirs s'est fait envahir par différentes créatures. Dans ce monde un peu fou, nous nous sommes rendus au Crazy School à Cranves-Sales puis la deuxième semaine, nous sommes partis au musée paysan de Viuz-en-Sallaz à la recherche de la besace maudite pour les grands, les petits sont partis à la recherche du loup. Le Service ados nous a même proposé sa maison hantée... Avez-vous entendu les cris des enfants ?

Lors des vacances de fin d'année, le centre de loisirs s'est transformé en atelier du Père Noël. Les enfants ont pu créer des jeux de société pour partager des moments conviviaux.





## LE SAJ

L'été 2021 n'a pas été de tout repos pour les jeunes malgré le mauvais temps. Le camp a dû être annulé à cause des risques d'orage. Mais ils ne se sont pas ennuyés pour autant... Au programme: aquaparc de Passy, rafting, paddle, accrobranche, stage d'escalade, R'jump, ski nautique, rando, sortie vélo... Les jeunes ont aussi fait vivre le local avec des soirées pizza, grands jeux, bricolage...

### En octobre les jeunes ont participé au festival intercommunal les RUV'art.

Pendant quatre jours ils découvrent et montent un spectacle avec des intervenants de l'art urbain (graff, hip-hop, double dutch, cirque...). La restitution s'est faite le vendredi soir de la première semaine à l'Atelier à Cluses. La deuxième semaine, la traditionnelle sortie à Wali-bi a été un franc succès.

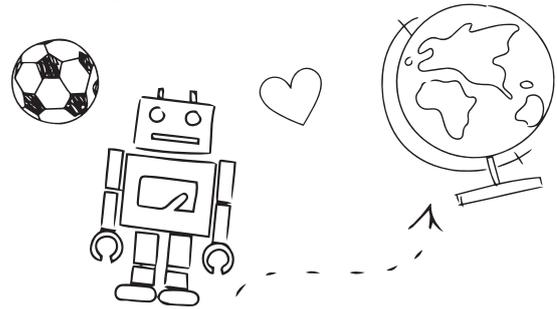
Depuis les vacances de Noël, le SAJ a accueilli les jeunes le samedi, avec un mélange de sorties et de moments de vie au local. Vous avez pu voir nos ados au marché de Noël pour une pause gourmande autour d'une gaufre.

Pour finir l'année, les jeunes sont allés à Alta Lumina aux Gets et ont aussi profité de l'enneigement lors d'une sortie luge.

**LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES** ont repris depuis novembre : les lundis au chef-lieu, les mardis à la maternelle et les jeudis à Gravin, une activité est proposée pour tous les enfants scolarisés dans les différentes écoles de Magland. Au programme: construction géante de Kappla, ultimate, activité autour des livres avec la bibliothèque, initiation à la langue des signes...

### Cette année l'équipe a eu du changement nous avons vu partir Tiffany SECO-CORDERO pour la bibliothèque.

Merci à elle pour ses années au sein du service et son investissement auprès des enfants.



Claire COLIN,  
responsable Service Enfance Jeunesse Animation



Réseau de nuit & de jour

Spécialiste des livraisons en stations



DEPART TOUTE FRANCE & EUROPE  
DE 1 à 4 PALETTES

TRANSPORT ECOLOGIQUE  
CARBURANT VEGETAL FRANCAIS

- 60 % REJET DE CO2  
- 80 % DE PARTICULES FINES



Trans'Alp Services Mont Blanc  
461 Avenue du Val d'Arve  
74300 MAGLAND  
04.50.90.15.05

Trans'Alp Services  
655 Route des Rutys  
74370 PRINGY  
04.50.22.17.20



<https://www.transalpservices.com>





# CCAS

## LA MARCHÉ « ROSE »

La commune de Magland est toujours active, dans le cadre de la campagne « Octobre Rose ». ... Le dimanche 31 octobre 2021, une marche « rose » a été organisée au profit de l'association de la ligue contre le cancer. Il s'agissait d'une marche autour des trois ponts de la commune. Une belle boucle qui a réuni une trentaine de personnes durant 1h30. Une ambiance chaleureuse et pleine d'entrain ! Les bénéfices des ventes de cette matinée ont été reversés à l'association de lutte contre le cancer du sein. Un grand merci à tous les participants !



M. LE MAIRE - MME VAUTHAY, 1<sup>re</sup> ADJOINTE  
M. POUCHOT, ANCIEN MAIRE  
... ET LES DOYENS DE CETTE BELLE JOURNÉE

LE PETIT MOT DE BIENVENUE  
DE MONSIEUR LE MAIRE...



MAGAZINE MUNICIPAL DE MAGLAND 2022

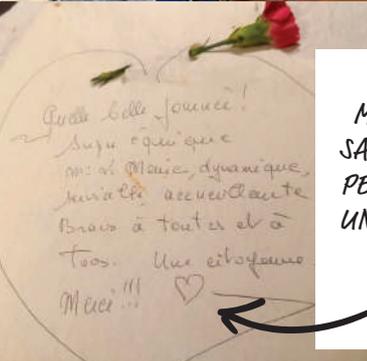
## REPAS DES AÎNÉS

Compte tenu des restrictions liées à la pandémie, le repas des aînés, qui n'avait pas pu avoir lieu en 2020, a été organisé cette année le dimanche 21 novembre, à la salle des fêtes de Magland. Il était fort attendu !

**Âgées de 70 ans et plus, 180 personnes sont venues partager une journée riche en émotions :** retrouvailles, convivialité, échanges... Après le mot de bienvenue de Monsieur le Maire et de son équipe, les festivités ont pu commencer. Le repas rempli de bonnes saveurs, préparé par le restaurant Chez l'Arlette et servi par les élus du conseil municipal, les membres du CCAS, et leur conjoint, a été très apprécié par nos aînés avec les musiciens de l'orchestre « Les Tuaz », certains ont pu s'adonner à quelques pas de danse. Une après-midi qui s'est terminée dans la bonne humeur et sous les promesses de se retrouver l'an prochain, en novembre 2022.

Les doyens de cette journée étaient Mme Odette SAINT-JEAN et M. Gianpiero GIOVANELLI pour les résidents de l'EHPAD « Les Cyclamens ». Mme Josette MEUNIER, M. Joseph DELEMONTEZ et M. Jean GIREL, pour les habitants de la commune. Ces dames sont reparties avec un bouquet de fleurs et ces messieurs une bouteille de vin.

La liste des invités a été constituée à partir de la liste électorale et de celle des années précédentes. Si des personnes ont été oubliées cette année, nous vous présentons nos plus vives excuses. Pour les années futures, nous vous recommandons de bien vouloir vous faire connaître auprès du service population de la mairie, nous nous ferons un plaisir de vous inviter !



JOLIE SURPRISE AU  
MOMENT DE RANGER LA  
SALLE : DÉCOUVERTE D'UN  
PETIT MESSAGE ÉCRIT SUR  
UNE DES NAPPES LORS DU  
REPAS DES AÎNÉS



## TÉLÉTHON

Comme chaque année, lors du Concert de Noël de l'Harmonie Municipale du 19 décembre 2021, **le CCAS a organisé une buvette et vente de gâteaux au profit du Téléthon.** Bon nombre de personnes étaient présentes, ce qui a permis de récolter 300 €, alimentant la cagnotte pour faire avancer la recherche sur cette maladie rare. À la suite du concert, le Père Noël est arrivé sur la place pour distribuer des friandises pour les enfants, et des boissons chaudes pour les grands.



## COLIS DE NOËL

Cette année, les colis de Noël ont été offerts par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) aux personnes de 75 ans et plus, résidant sur la commune, un colis par foyer. Pas moins de 196 colis gourmands ont été distribués par les élus du CCAS et extra-municipaux à domicile. Une visite, un p'tit mot gentil, une attention toute particulière que nos seniors ont pu apprécier. Une organisation de rigueur puisque l'objectif premier était que les paquets soient livrés pour les fêtes. Un grand merci aux différentes personnes qui se sont mobilisées.



## BOÎTES DE NOËL

**Pour la première fois, la commune s'est investie dans une opération « boîte de Noël » pour les plus démunis.**

Un principe simple: rassembler dans une boîte à chaussures au choix: un accessoire d'hiver, un produit d'hygiène, une confiserie, un loisir et un mot doux.

Un grand merci à l'ensemble de la population et à nos écoles qui se sont fort mobilisés: une collecte riche d'un peu plus de 100 boîtes « cadeaux » pour les plus démunis, remise au secours populaire de Scionzier en vue de leur distribution pour l'arbre de Noël des plus démunis. Un grand élan de générosité! Bravo!!!! Nous comptons renouveler l'opération en fin d'année 2022.

RÉCOLTE DES BOÎTES DE NOËL RASSEMBLÉES PAR UNE CLASSE DU CHEF-LIEU



ENSEMBLE DES BOÎTES RÉCOLTÉES POUR L'OPÉRATION « BOÎTES DE NOËL »

Jeanne VAUTHAY, adjointe au Maire



# RECENSEMENT DES FRONTALIERS



**V**ous venez d'arriver à Magland ou êtes déjà résident? Pensez à faire le changement d'adresse sur votre permis G ou vérifier que celle-ci soit correcte.

Selon votre situation, vous trouverez ci-dessous la démarche à suivre.

## VOUS N'AVEZ PAS LA NATIONALITÉ SUISSE ET :

### >> Vous venez d'emménager et travaillez dans le canton de Genève :

- Assurez-vous que votre permis « G » est bien à jour pour l'adresse du domicile. Certains employeurs peuvent vous proposer de le faire et si ce n'est pas le cas, faites votre changement d'adresse à l'Office cantonal de la population par le biais du formulaire C : [www.ge.ch/document/ocpm-formulaire-c-annonce-changement-adresse](http://www.ge.ch/document/ocpm-formulaire-c-annonce-changement-adresse).
- Remplissez le formulaire de recensement de la commune que vous trouverez sur le site ou en mairie.

### >> Vous venez d'emménager et ne travaillez plus dans le canton de Genève :

- Signalez-le avec la fiche contact sur le site ou par mail à : [mairie@magland.fr](mailto:mairie@magland.fr).



**LE MONTANT DES COMPENSATIONS FINANCIÈRES GENEVOISES POUR LA COMMUNE DE MAGLAND S'ÉLÈVE À 90 000 € EN 2021.**

## VOUS ÊTES DE NATIONALITÉ SUISSE OU BINATIONAL ET :

### >> Vous venez d'emménager et travaillez dans le canton de Genève :

- Remplissez le formulaire de recensement de la commune que vous trouverez sur le site ou en mairie.

### >> Vous venez d'emménager et ne travaillez plus dans le canton de Genève :

- Signalez-le avec la fiche contact sur le site ou par mail à : [mairie@magland.fr](mailto:mairie@magland.fr).

**POUR RAPPEL, LE RECENSEMENT FRONTALIER PERMET À LA COMMUNE DE MAGLAND DE BÉNÉFICIER DE LA COMPENSATION FINANCIÈRE GENEVOISE (CFG).** Cette somme est versée chaque année par le Département aux communes ayant des habitants travaillant dans le canton de Genève, au prorata du nombre déclaré.

En vous faisant recenser, il n'y a aucun impact sur votre imposition. Mais cette recette permet à la commune d'investir pour ses habitants (embellissement de la commune, création d'aires de jeux, travaux de rénovation des bâtiments communaux, etc).

**N'hésitez pas à vous renseigner en mairie ou sur le site de la commune,** onglet « mairie », « Démarches état civil » et « Recensement des travailleurs frontaliers », des formulaires sont également à votre disposition pour faire le nécessaire.

Élisabeth GREVIN, Secrétariat de direction

# CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2021



**R**emise des prix du concours des maisons fleuries 2021 à la salle des fêtes le 17 décembre! Compte tenu du temps pluvieux l'été dernier, la commission environnement a décidé à l'unanimité que tous les participants sortaient vainqueurs de ce concours.

La remise d'un bon d'achat d'une valeur de 50 € et d'un petit colis à tous les participants a été effectuée par M.le Maire, Mme Jeanne VAUTHAY 1<sup>re</sup> adjointe et M. Stéphane APPERTET 2<sup>e</sup> adjoint et vice-président de la commission environnement.

Stéphane APPERTET, adjoint au maire  
Élisabeth GREVIN, secrétariat de direction





# NETTOYAGE DU LAC DE BALME

Une belle journée pour cette deuxième édition de nettoyage du lac de Balme! En ce samedi de juin, les bénévoles ont répondu présents à l'appel de la société de pêche, présidée par Gilles KERAGHEL. La municipalité a mis à disposition des agents techniques et du matériel adapté ce qui a permis de débroussailler tout le tour du lac.

La journée s'est achevée par un barbecue bien mérité, offert par la municipalité. Opération à renouveler!



Stéphane APPERTET, adjoint au Maire



## DÉCOLLETAGE DE LA CASCADE

THEVENET Michel & Fils



DÉCOLLETAGE DE PRÉCISION  
EN TOUS GENRES ET SUR TOUS MÉTAUX  
ø 1 à 52 mm

56, impasse de la Cascade - B.P. 11 - MAGLAND - 74308 CLUSES CEDEX  
Tél. 04 50 34 78 84 - Fax 04 50 34 75 03  
e-mail : ddc@decolletage-cascade.com



## TRANSPORTS RIAND

Jean-Claude & David



-TRANSPORTS  
DE MATERIAUX

-LOCATION DE  
SEMI-BENNE ET PLATEAU

**J-Claude: 06.09.47.35.12**  
**David: 06.22.64.19.04**  
**74300 MAGLAND**

riand.jean\_claude@aliceadsl.fr  
[www.transport-riand.fr](http://www.transport-riand.fr)

# VAUTHAY PAYSAGE

Création Piscines  
Espaces verts  
Création jardins  
Clôtures  
Dallages

Bertrand Vauthay

245, route Nationale - La Grangeat - 74300 MAGLAND

04 50 34 72 10 - contact@vauthay-paysage.fr



**HENRI PETIT-JEAN**

TRAITEMENT DES COPEAUX  
CONCEPTION ET FABRICATION

Systèmes d'essorage robotisé - Systèmes d'essorage en continu  
Centrifugeuses - Triage pièces et copeaux - Broyage - Convoyage  
Filtration des huiles de coupe - Chaudronnerie sur plans  
Equipements spéciaux



60, route de Montferrond - 74300 MAGLAND - Tél. 04 50 34 79 10 - Fax 04 50 34 79 04 - www.petit-jean-henri.fr

**DECOPER** DECOLLETAGE

Décolletage CN  
du Ø 1 à 250mm  
Assemblage  
Tous métaux et plastiques

287, av. du val d'arve - 74300 MAGLAND - Tél : 04 50 34 77 00  
Fax : 04 50 34 76 80 - Email : decoper@decoper.com

RESTAURANT BAR

*Chez Arlette*

Ouvert 7 jours / 7 le midi  
Menu complet à partir de 12,80 €

Salle de Banquet 80 personnes  
sur réservation



Oëx  
74300 MAGLAND  
Tél. : 04 50 58 15 96

Site web : restaurant chez arlette

**MOREL Automobiles**

Chemin de la Gare d'Oëx - 74300 MAGLAND - Tél. 04 50 47 94 96 - [www.morelautomobiles.74](http://www.morelautomobiles.74)

Vente neuf et occasion - Entretien - Réparation toutes marques



# CORVÉE DE NETTOYAGE DES CHEMINS



**2<sup>e</sup> ÉDITION DE LA CORVÉE DE NETTOYAGE DES CHEMINS:** en ce samedi 12 juin les amis de la nature se sont donné rendez-vous très tôt pour un café avant les dernières consignes aux différentes équipes. L'ASLGF, les chasseurs, l'amicale des sapeurs-pompiers, les services techniques, les agents de la mairie, Monsieur le Maire, les membres du conseil municipal mais aussi de nombreux bénévoles anonymes se sont répartis sur différents secteurs de la commune afin de rouvrir les chemins encombrés.

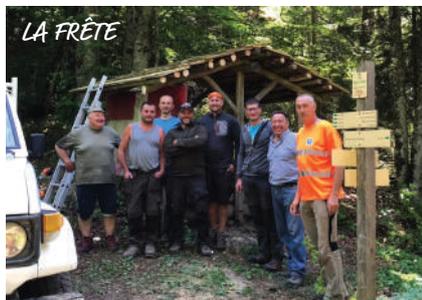


VIDER LES RENVOIS D'EAU SUR LES VOIRIES FORESTIÈRES, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS LES USAGERS



PAUSE SUR LA PISTE DU PLANÉY

CETTE ANNÉE 2 SECTEURS CÔTÉ RIVE DROITE DE L'ARVE ONT ÉTÉ TRAITÉS, SOUS LES GROTTES DE BALME ET LE COL DE LA FRÊTE.



LA FRÊTE



CHEMIN DES CHARNEYS



CAFÉ DU MATIN



GRATTAPIAZ



CHEMIN DES GROTTES DE BALME



MONTFERROND



LA JOURNÉE S'EST TERMINÉE PAR UN BARBECUE OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ DANS LE VERGER DE L'AUDITORIUM OÙ PRÈS DE 80 PERSONNES ÉTAIENT PRÉSENTES.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : cette action va être reconduite en juin.

Stéphane APPERTET, adjoint au Maire



# REBOISEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE DE MAGLAND



UN POINT SUR LES CHANTIERS 2021

L'année 2021 aura marqué le début des travaux de reboisement pour les parcelles communales. Au total, c'est près de **18 hectares de forêt qui ont été replantés cette année** grâce à de nombreux financements publics et privés mais aussi grâce à l'investissement de la commune de Magland.

L'accent a été mis sur les secteurs de L'Orgère et des Granges de la Vulpillière ainsi qu'à Balme. Les essences d'arbres choisies prennent en compte les évolutions du climat et devraient mieux résister aux sécheresses et aux attaques d'insectes pathogènes (comme le scolyte pour l'épicéa) afin de commencer à préparer la forêt de Magland au réchauffement climatique.

Dans les secteurs plantés, de nombreux semis naturels vont aussi pousser grâce aux graines laissées par leurs prédécesseurs avant la tempête. Ces jeunes pousses seront aussi conservées lors des travaux sylvicoles d'entretien des plantations afin de garantir une diversité des peuplements forestiers, gage d'une forêt résistante aux aléas climatiques et riche en biodiversité. À noter que certaines parcelles ont nécessité un déblaiement des branches et souches avant plantation. Cette opération a été réalisée sur près de 7 ha par l'entreprise de pelle araignée, Perinet TP, de Sallanches. Les plants ont été traités avec un répulsif naturel afin de les protéger contre les abrutissements du gibier. Une surveillance accrue par les chasseurs des secteurs plantés a aussi été organisée afin d'éloigner les cervidés des plantations.



## 5 PROJETS DIFFÉRENTS ONT VU LE JOUR GRÂCE À DES FORMES DE FINANCEMENTS VARIÉS :

- 9,4 ha financés à 80 % par le Plan de Relance (subvention de l'État). 2 secteurs ont été reboisés : l'Orgère avec un mélange de Mélèzes, de Douglas, d'Érables Planes et Sycomores pour un total de 8330 arbres, ainsi que Balme avec 516 Cèdres de l'Atlas.
- 1 ha financé par une association de kitesurfeurs appelée Madonkite basée en Suisse. Les dons de cette association auront permis de contribuer à 80 % au reboisement d'une parcelle située aux Granges de la Vulpillière. Un mélange de Mélèzes et Érables pour 1040 plants au total a été choisi sur ce secteur.
- Dans le même coin, un projet Label Bas Carbone (compensation d'émissions carbone) a permis de reboiser 4,47 ha en Douglas, Mélèzes et Érables Planes pour un total de 5360 plants.
- Encore dans ce secteur un mécénat avec la banque HSBC, via le fonds de dotation de l'ONF « Agir pour la Forêt » a permis de reboiser 1 ha avec 1100 Cèdres de l'Atlas.
- Plus haut, au niveau de la Vuarde, l'entreprise Picture Organic Clothing (vêtements de ski) a apporté le budget nécessaire au financement de 80 % d'une zone d'1,7 ha qui aura été replantée en Mélèzes et Pins Sylvestres pour un total de 1040 plants.





La forêt privée reboise également sur des parcelles particulièrement difficiles au vu de la topographie. Merci à l'ASLGF et ses membres !



Romane Miradoli, notre championne de ski Flainoise, et Xavier Richard, représentant Athys, ont ensemble planté 100 arbres cet automne pour la compensation des émissions de carbone liées aux déplacements sportifs de Romane.

Au total, ce sont donc **17 395 PLANTS** qui ont été mis en terre par l'ONF, ses équipes, ainsi qu'une entreprise sous-traitante (EchoForêt de Samoëns).



PRÉPARATION DES TERRAINS À LA PELLE ARAIGNÉE

L'AN PROCHAIN C'EST A MINIMA 23 HA QUI SERONT REBOISÉS GRÂCE AU PLAN DE RELANCE (SOIT PLUS DE 230 000 PLANTS !).

LES SECTEURS CIBLÉS SONT VARIÉS : LES PARCELLES SOUS LA VUARDE ET À PLAINE JOUX, LES MEUNIERS, LES TROUÉES PROCHES DE LA ROUTE FORESTIÈRE DE MONTFERROND SONT SUR LA LISTE DES PARCELLES À REBOISER.

*D'AUTRES SECTEURS VIENDRONT PEUT-ÊTRE S'AJOUTER À CEUX-LÀ, SELON LES PARTENARIATS, MÉCÉNATS ET PROJETS LABEL BAS CARBONE APPORTÉS PAR LES ÉQUIPES DE L'ONF.*



Oliver GOUGH, technicien forestier de Magland  
Stéphane APPERTET, adjoint au maire



# ENVIRONNEMENT

## QUAND LES ÉLÉMENTS DÉRAPENT...



### 13 JUILLET 2021 : DÉBOREMENT À CHAMONIX-MOTTET

Au petit matin, le parking de l'arrêt de bus de Chamonix-Mottet et la route communale disparaissaient sous une coulée de boue.



Le trop-plein d'une réserve d'eau a jailli en pleine forêt, juste au-dessus de l'arrêt de car; en effet, ce versant est sujet aux débordements, notamment en lien avec la source de Radon. À la suite d'un intense épisode pluvieux, plusieurs torrents se sont formés à partir de différents trop-pleins dans la forêt. D'habitude, ils prennent moins d'ampleur avant de se déverser en Arve.



Ce jour-là, ce débordement a été rejoint par une coulée de boue qui provenait de bien plus haut: au pied de la barre rocheuse qui surplombe Chamonix-Mottet, une coulée de boue et de roches a suivi une creuse qui se finit à côté de l'arrêt de car; en rencontrant la résurgence d'eau, elle a gagné en force, occasionnant les dégâts que les riverains ont pu constater au petit matin.

**Les services techniques, secondés par ERM, entreprise locale, ont ré-ouvert rapidement cet accès routier.**

### 11 OCTOBRE : CHUTE DE BLOCS

À 13h15, plusieurs blocs se détachent de la falaise au-dessus de la Perrière. L'épaisseur des boisements a réduit la vitesse des blocs qui se sont séparés en plusieurs boules de plus petite taille, dont certains ont fini leur course en bord de route départementale. Beaucoup de bruit mais aucun blessé par cette incroyable descente.



*Alexia MERCHEZ-BASTARD, adjointe au maire*



# TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE SM3A SUR LA COMMUNE DE MAGLAND



AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS

NANTS DES PERRETS

Janvier 2020: **Nants des Perrets et des Reys** (jusqu'à Gravin)  
(DIG tempête de juillet 2019)

NANTS DES REYS



Février 2020: **Torrent de Gravin**  
(DIG tempête de juillet 2019)



AVANT



APRÈS

**Torrent de Chéron** (DIG tempête de juillet 2019):  
novembre 2020 --> Mournoux  
juin 2021--> piste de Montferrond et hameau de Chéron)



**Ruisseau de Bellecombe** en amont  
de la Plagne: (DIG tempête de juillet 2019)  
avril 2020 et février 2021

## MAIS AUSSI

- Mai 2020: **Nant des Meuniers** (captages AEP / les Villards) (DIG tempête de juillet 2019)
- Mai 2021: **Torrent des Rots** (traversée de Balme) (DIG boisements Arâches la Frasse / Magland)
- juin 2021: **Torrent du Gron** (de la cascade / RD 1205) (DIG boisements Arâches - la Frasse / Magland)
- Octobre 2021: **Torrent de l'Épine** (l'Arbelay / Bellegarde) - (DIG boisements Arâches la Frasse / Magland)
- Il y a eu aussi 2 curages du bac **du ruisseau des Perrets** au bord de la route de Gravin.

Franck BAZ, technicien de rivière SM3A

## PRENDRE SOIN DE NOS COURS D'EAU

À la suite de la tempête de 2019, nombre de petits nants se sont retrouvés encombrés par des bois morts. Ces embâcles gênent le fonctionnement du cours d'eau et peuvent occasionner des retenues qui s'avèrent dangereuses lorsqu'elles cèdent brusquement.

**Parce que tout petit ruisseau peut devenir grand et menaçant, le SM3A intervient en missionnant des entreprises spécialisées pour relever sur les bords des ruisseaux et des torrents les souches et les troncs et pour redessiner un lit clair au cours d'eau.**

Le service communication vous informe de ces travaux tout au long de l'année afin que vous ne soyez pas surpris de voir couler un flot trouble ou boueux dans le torrent à côté de chez vous.

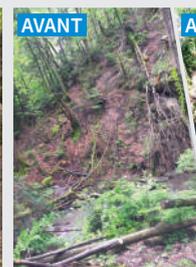
### LE NANT DES ROTS À BALME (© entreprise ERM)



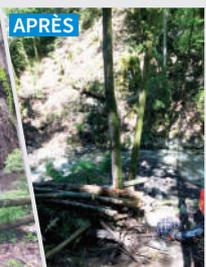
AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS

**LE SM3A SURVEILLE DE PRÈS LA SANTÉ DE CES COURS D'EAU, NOTAMMENT LORSQU'ILS SE JETTENT DANS L'ARVE CAR ILS CONSTITUENT DES ZONES PISCICOLES À PRÉSERVER OU À RESTAURER.**



# URBANISME : LA RÉVISION DU PLU C'EST PARTI !



**L**a Commune engage une révision générale de son plan local d'urbanisme (PLU) en 2022. Cette révision s'impose aujourd'hui, sans quoi le développement du territoire risque d'être fortement compromis à Magland.

## LES OBJECTIFS SONT DE METTRE EN COHÉRENCE LE DOCUMENT D'URBANISME ACTUEL, QUI DATE DE 2006, AVEC :

- le Plan de Prévention des Risques (PPR) mis à jour à Magland en 2016 par la Préfecture,
- les lois du Grenelle de l'environnement, ALUR ou ÉLAN, adoptées après notre PLU actuel mais dont les principes doivent être respectés cependant.

Il s'agit aussi de prendre en compte les nouvelles dispositions de la loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

## ET MAGLAND, DANS TOUT CELA ?

### La mise en œuvre par les collectivités :

- >> L'article L. 101-2 du code de l'urbanisme impose explicitement à l'action des collectivités publiques en matière d'urbanisme de viser la lutte contre l'artificialisation des sols. Les objectifs de réduction de l'artificialisation des sols ou de son rythme doivent ainsi être fixés et évalués par les documents de planification.
- >> En l'absence de SCOT, ce sont les PLU qui doivent être modifiés ou révisés pour prendre en compte ces objectifs. Leur entrée en vigueur devra intervenir au plus tard six ans à compter du 24 août 2021.
- >> Si le PLU n'est pas entré en vigueur avant le 24 août 2027, aucune autorisation d'urbanisme ne pourra être délivrée dans une zone à urbaniser (AU) du PLU.

## LA NOTION DE « ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE »

>> Le « zéro artificialisation nette » est un objectif à l'horizon 2050 fixé par la loi du 22 août 2021. Cet objectif de sobriété foncière se décline par des règles et échéances contraignantes qui s'imposent aux différents documents d'urbanisme des collectivités locales.

L'artificialisation est définie comme l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que son potentiel agronomique par son occupation ou son usage.

La renaturation d'un sol, ou désartificialisation, consiste en des actions ou des opérations de renaturation ou d'amélioration de la fonctionnalité d'un sol, ayant pour effet de transformer un sol artificialisé en un sol non artificialisé.

L'artificialisation nette des sols se définit comme le solde de l'artificialisation et de la renaturation des sols constatées sur un périmètre donné.

## LES OBJECTIFS FIXÉS PAR LA LOI :

- >> 2050 : toute absence d'artificialisation nette des sols est fixée au niveau national.
- >> 2030 : étape intermédiaire ou le rythme de l'artificialisation et de consommation totale de l'espace, observée à l'échelle nationale, devra être inférieur à la moitié de celle observée sur les dix dernières années.





# 2022 : L'URBANISME SE DÉMATÉRIALISE



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme (DAU) peuvent être déposées par voie dématérialisée. L'objectif tend vers une instruction dématérialisée des dossiers.

**Toutefois, pour les communes de moins de 3 500 habitants, telle que Magland, il n'y a pas d'obligation d'instruire les dossiers en ligne. Ceux-ci peuvent donc toujours être déposés au format papier.**

La commune s'est dotée d'une interface afin de pouvoir réceptionner les dossiers de manière dématérialisée.

- Les dossiers doivent donc être déposés en format papier ou sur l'interface SVE de la commune.
- Aucun autre moyen de dépôt n'est accepté (courriel, fax, SMS...).

## COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

### >> Rejoindre L'INTERFACE SVE (Saisine par Voie électronique)

Chaque pétitionnaire doit se rendre à l'adresse suivante : <https://sve.sirap.fr/#/074159/connexion>

Après avoir créé un compte, vous pourrez consulter les informations relatives à la commune et les conditions générales d'utilisation qui devront obligatoirement être acceptées.

Ensuite, vous pourrez cliquer sur « nouvelle demande ». Lors de la sélection du type de dossier, vous disposerez d'un assistant qui vous guidera tout au long de la saisie des informations, en fonction de la nature de votre projet, des surfaces créées ou des hauteurs de construction, ainsi que de la situation du terrain

### ▶ Accusé d'Enregistrement Électronique automatique appelé « AEE » :

Après envoi du formulaire, un accusé d'enregistrement de la demande est envoyé à l'adresse électronique indiquée dans un délai d'un 1 jour ouvré. Si aucun accusé d'enregistrement n'est transmis à l'issue de ce délai, l'utilisateur devra

refaire sa demande. L'utilisateur doit vérifier la validité et le bon fonctionnement de son adresse électronique avant de reformuler sa demande.

### ▶ Accusé de réception appelé « ARE » :

L'utilisateur reçoit à l'adresse électronique indiquée, dans les 10 jours à compter de la réception de la demande par le service instructeur compétent, un accusé de réception. La demande est susceptible de faire l'objet d'une décision implicite d'acceptation, en l'absence de réponse sous 10 jours ouvrés à compter de la réception de l'envoi.

### ▶ Récépissé de dépôt :

Dès l'enregistrement par le service instructeur, un récépissé de dépôt est envoyé au pétitionnaire lui précisant le délai d'instruction de la demande.

Et, bien sûr, avant toute démarche, papier ou dématérialisée, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la commune : bien cerner son projet et bien se faire conseiller, c'est s'assurer un remplissage de dossier serein !



## LE SERVICE URBANISME

Le service urbanisme tient une permanence chaque mercredi matin de 9h à 12h. N'hésitez pas à prendre rendez-vous préalablement à votre venue.

04 50 89 48 12  
urbanisme@magland.fr

Alexia MERCHEZ-BASTARD, adjointe au maire  
Vincent COPPEL, responsable du service urbanisme



# RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SERVICE URBANISME



ANNÉE 2021

POUR L'ANNÉE 2021, LE SERVICE URBANISME A ENREGISTRÉ 303 DEMANDES, RÉPARTIES DE LA FAÇON SUIVANTE :

**220** CERTIFICATS D'URBANISME, DONT 6 PRÉ-OPÉRATIONNELS (CUB)

**54** DÉCLARATIONS PRÉALABLES

**16** PERMIS DE CONSTRUIRE

**7** PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIFS

**2** PERMIS D'AMÉNAGER

**1** PERMIS D'AMÉNAGER MODIFICATIF

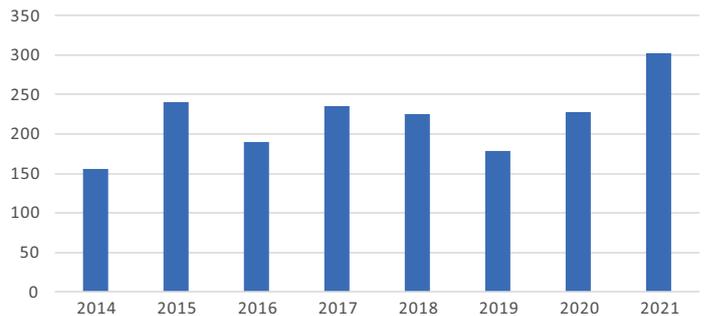
**3** PERMIS DE DÉMOLIR

## UNE DYNAMIQUE PLUS IMPORTANTE S'EST FAIT RESENTIR SUR L'ANNÉE 2021,

à la suite des confinements dus à la crise sanitaire, avec des projets plus en lien avec la qualité de vie : création de terrasses et d'abris de jardin, installation de piscines...

## LE PROJET FUNIFLAINE

suscite beaucoup de questionnements et impulse des projets de réhabilitation d'anciens bâtiments à usage industriel en logements collectifs.



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS SUR LES 8 DERNIÈRES ANNÉES

## DECREMPS BTP

### TERRASSEMENT - RESEAUX

AMANCY

04 50 03 34 68

326 route de Pierre Longue  
74800 Amancy

[www.decremps-btp.fr](http://www.decremps-btp.fr)

**17h-22h**  
**7/7**

Pate artisanale  
Savoir Faire  
Authentique  
Produit Frais

**1124 rue nationale**  
**74300**  
**Magland**

**06 42 36 92 75**

# DICRIM

## DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

### QU'EST-CE QUE LE DICRIM ?

C'est un document qui vous informe sur **les risques auxquels votre commune est exposée**. Il a pour but de vous sensibiliser aux bons réflexes à adopter en cas de catastrophe majeure.

Il est essentiel d'être **vigilant**, de vous **informer** et d'adapter vos activités car la sécurité civile est l'affaire de tous et chacun doit être **acteur de sa propre sécurité**.



### À MAGLAND

#### LES RISQUES TECHNOLOGIQUES



Pollution des sols, SIS et anciens sites industriels



Installations industrielles



Canalisation de matières dangereuses



Retrait gonflement des sols argileux



Radon



Séismes



Cavités souterraines



Mouvements de terrain



Inondations

### QU'EST-CE QUE LE PCS ?

Le plan communal de sauvegarde permet de se préparer à gérer les crises.

Face à l'ensemble de ces risques, la municipalité a mis en place un plan communal de sauvegarde (PCS), qui recense précisément les aléas, les enjeux, et surtout les moyens et l'organisation mis en œuvre au niveau communal pour répondre au mieux à toutes ces situations.

Il vise notamment à définir les modalités d'alerte, d'information et de soutien des populations au regard des risques encourus. Le PCS recense par exemple les capacités d'hébergement de la commune, ou encore précise les modalités de coordination avec les autorités supérieures.

Cette organisation préalable permet à la municipalité de se préparer afin de mieux gérer d'éventuels sinistres.

En cas de crise, un poste de commandement de crise (PC crise) est ouvert en mairie pour coordonner les actions des services sur le terrain et pour répondre aux attentes des citoyens.

### COMMENT S'INFORMER ?

En allant :

- À la mairie récupérer le DICRIM
- À la mairie pour consulter le PCS
- Sur le site internet de la mairie de Magland ([www.magland.fr](http://www.magland.fr))

*Christian BOUVARD, adjoint au maire  
Maud VEYRAT, chargée de communication*



En savoir plus sur le site : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)  
>> Connaître les risques près de chez moi

**TRAVAUX PUBLICS**

**AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS**

**MAÇONNERIE VRD**



**06 58 00 89 15**  
e.leroy@neotp.fr



**meunidec**  
BAR TURNING SOLUTIONS SINCE 1956

■ Décolletage et Assemblage de pièces de précision en moyenne et grande série.

[www.meunidec.fr](http://www.meunidec.fr)

180 Rue des Grands Champs  
74300 MAGLAND  
+33 (0)4 50 34 70 56  
commercial@meunidec.fr



SCS



- Chauffage Etudes Thermiques
- Fioul Gaz
- Pompe à chaleur
- Solaire Thermique
- Ventilation



**RGE RECONNU GARANT**

200, impasse Clair Matin - 74190 PASSY  
Tél. **06 61 17 79 48** - Mail : sas.lustro@hotmail.com

*Atelier*  
**COIFFURE**

Mardi 8H30 - 18H30 - Mercredi 8H30 - 12H30  
Jeudi et Vendredi 8H30 - 18H30  
Samedi 8H30 - 15H00

**04 50 34 71 09**

895, route Nationale  
74 300 MAGLAND

Ensemble, aménageons votre espace vie: pro, éducation, collectivité & public



**Vachoux**  
créateur d'espaces vie

Tél 04 50 94 42 14  
contact@vachoux.fr  
[www.vachoux.fr](http://www.vachoux.fr)  
Siège social  
346 Route de Chevrier  
74930 Pers-Jussy

*Alpex* <sup>Marcel</sup> *Cartier*

MANUFACTURE D'USINAGE

Petites et moyennes séries  
Tournage et usinage sur machines CN du Ø 1 à Ø 330  
Tous matériaux

<i>Alpex</i>	<i>Marcel Cartier</i>
21 rue de l'industrie 74300 Magland +33 4 50 98 23 72 <a href="http://www.alpex-cartier.com">www.alpex-cartier.com</a>	211 avenue du Val d'Arve 74300 Magland +33 4 50 34 72 39



**UN LARGE SPECTRE D'INTERVENTION EN ACCES DIFFICILES, CONFORTEMENT & MONTAGNE**

- Confortements de falaise et de talus
- Travaux spéciaux (paroi clouée, micropieux...)
- Réalisation de paravalanches
- Réalisation de passerelles souple type himalayenne
- Filets hautes énergies pare-blocs
- Charpente métallique en accès difficiles
- Travaux de minages
- Travaux en hauteur sur cordes



115, route Nationale - 74300 MAGLAND  
09 82 55 41 16 - [www.altitude-construction.com](http://www.altitude-construction.com)



# MAGLAND RETROUVE SON LABEL « COMMUNE TOURISTIQUE »

*DÉJÀ LABELLISÉE « COMMUNE TOURISTIQUE » EN 2013 POUR UNE DURÉE DE 5 ANS, LA COMMUNE N'A PAS SOLLICITÉ LE RENOUVELLEMENT DU LABEL EN 2018. C'EST CHOSE FAITE EN 2021 !*

Mais le chemin conduisant à retrouver ce label fut autrement plus compliqué et épiqué que ne l'aurait été une simple demande de renouvellement adressée aux services du préfet.

**Et pour cause, depuis 2013, la création de la 2CCAM et le nouveau contexte législatif et réglementaire sont venus changer la donne.**

Désormais, la compétence en matière de promotion du tourisme et de création d'offices de tourisme appartient de droit à la 2CCAM. Mais alors, quid des communes qui ont été labellisées hier, qui ne le sont plus aujourd'hui, mais qui souhaitent l'être à nouveau demain ?

Interrogés en ce sens par la municipalité, les nombreux acteurs institutionnels et autres spécialisés en la matière (préfecture, 2CCAM, OT Flaine, SIF, communes voisines, Direction générale des entreprises, Direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services, Association nationale des élus des territoires touristiques, la Banque des territoires, etc.) ont ainsi partagé diverses positions. Les uns affirmaient que Magland pouvait déposer sa candidature ; tandis que les autres avançaient que cette compétence revenait seulement à la 2CCAM ; alors que d'autres encore justifiaient que l'une ou l'autre collectivité pouvait solliciter la candidature.

## DANS CES CONDITIONS, COMMENT SURMONTER CE PROBLÈME KAFKAÏEN EN RESPECTANT LES RÈGLES ET LA PROCÉDURE ?

La municipalité a donc fait le choix de proposer une mission de stage universitaire à Julie CACCIAGUERRA, étudiante en Master 2 Droit de la Montagne à l'Université Savoie Mont Blanc (voir Magazine municipal 2021 N° 1) pour résoudre la question et permettre à la commune de retrouver son label de « Commune touristique ».

Après un travail de grande qualité et de multiples recherches ; en croisant textes réglementaires, jurisprudence, et commentaires et analyses juridiques, l'épineuse question de la possibilité de retrouver le label était en passe d'être résolue : la candidature peut être déposée par l'une ou l'autre collectivité.

Cependant, comme le dossier doit justifier de l'action d'un office de tourisme classé sur le territoire, le conseil municipal a décidé que le dossier de candidature, certes constitué par la Commune, serait adressé à la 2CCAM afin que le conseil communautaire autorise son Président à solliciter l'obtention du label auprès des services du Préfet. **C'est ainsi chose faite avec l'arrêté préfectoral du 17 décembre 2021 venant dénommer Magland « Commune touristique » pour une durée de 5 ans.**

## TOUT CELA EST TRÈS BIEN. MAIS À QUOI PEUT BIEN SERVIR CE LABEL ?

Ce label n'a pas du tout la même portée que le classement en « Station de tourisme ». Il ne constitue qu'une première reconnaissance mesurée dans le paysage touristique local.

## NÉANMOINS, LA DÉNOMINATION DE « COMMUNE TOURISTIQUE » PRÉSENTE DIFFÉRENTS AVANTAGES :

- Mise en avant d'un statut spécifique, gage de qualité offert aux touristes, distinguant Magland des autres communes, en la définissant comme territoire touristique ;
- Identification du territoire communal, auprès de la clientèle touristique, comme offrant des prestations de qualité ;
- Développement d'une politique touristique en faveur de la commune avec une communication adaptée autour de ce statut ;
- Préalable réglementaire au classement « Station de tourisme » ;
- Possibilité d'instituer la taxe de séjour.

Saluons ici l'important travail de notre stagiaire, Julie CACCIAGUERRA, qui a rendu une mission de grande qualité permettant la récupération du label qui, depuis 2013, se trouve inscrit sur les totems d'entrée de ville.

*Stéphane APPERTET, adjoint au maire  
Jean-Baptiste VALLERIE, directeur général des services*



# FINANCES

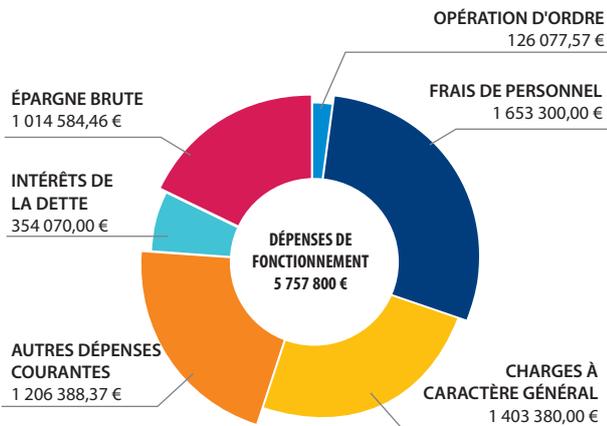
## BUDGET 2021 DE LA COMMUNE



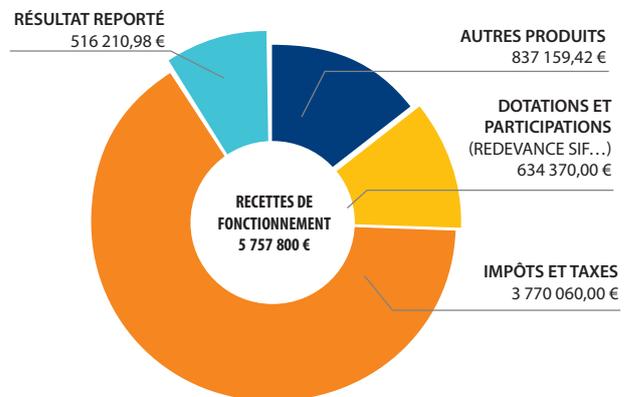
### DÉPENSES

### RECETTES

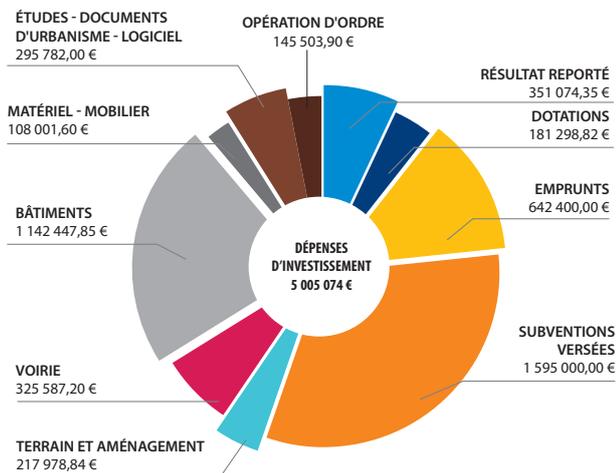
#### FONCTIONNEMENT 5 757 800 €



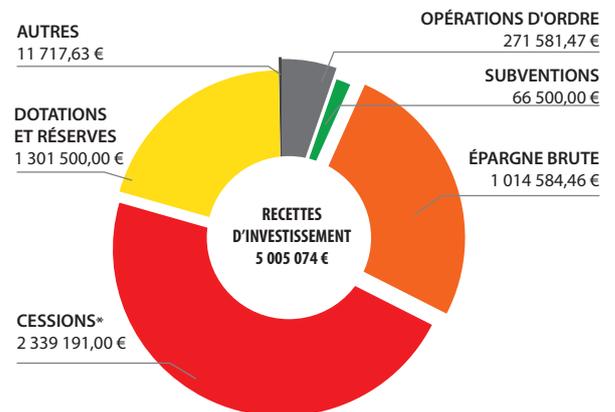
#### FONCTIONNEMENT 5 757 800 €



#### INVESTISSEMENT 5 005 074 €



#### INVESTISSEMENT 5 005 074 €



#### \* SUBVENTIONS VERSÉES

- Réserve de financement pour Funiflaine

#### \* CESSIONS

- Cession parcelles et droits à construire Flaine : 1 680 000,00 €
- Bâtiment pour la Crèche Enfants Sauvages des montagnes : 180 000,00 €
- Régularisations diverses...

Laurène CAUL-FUTY, adjointe au maire  
Sabine CACHAT, responsable finances  
et Natacha CARTIER, responsable des ressources humaines



# SUBVENTIONS PERÇUES EN 2021

par la commune de Magland

## BUDGET COMMUNE

### ÉTAT

**9 240 €**

Subvention pour l'installation d'un socle numérique dans les écoles de Gravin et Chef-Lieu.

## BUDGET EAU

### AGENCE DE L'EAU

**25 000 €**

Subvention pour les travaux de sectorisation et d'installation de réducteurs de pression.

**22 890 €**

Subvention pour la création d'une colonne d'eau potable à Chamonix Mottet.



## BUDGET BOIS

### ÉTAT

**47 844 €**

Subvention pour la réfection de portions de voirie suite à la tempête du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

### CONSEIL SAVOIE-MONT-BLANC

**17 920 €**

Soutien travaux abattage/débardage : création plateforme de stockage - réfection de voirie.

### RÉGION AURA

**516,10 €**

Subvention pour la création d'une plateforme de stockage de bois (solde).

**38 875,21 €**

Soutien à l'abattage, débardage suite à la tempête du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

## BUDGETS ANNEXES 2021

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
	207 988,88 €	962 578,22 €
	430 350,00 €	194 268,79 €
	100 000,00 €	207 693,81 €

### DES MODIFICATIONS SUR VOTRE ÉTAT DE TAXE FONCIÈRE, EXPLICATION :

Vous avez pu constater que le taux des taxes foncières communales a augmenté (passant de 10,82 % à 22,85 %). Ces 12,03 % de majoration de la part communale correspondent uniquement au transfert de la part départementale aux communes à partir de 2021 : désormais, la commune collecte et garde la part départementale. Cela a été mis en place pour compenser la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (taxe historiquement perçue par la commune).

Le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter la pression fiscale en 2021 !



**USITRANS**  
USINAGE SUR TRANSFERT

*Usinage sur transfert à partir  
d'ébauches décolletées, frappées,  
fondues et lopins en divers profils.*

1551 Rue du Marais - 74300 MAGLAND  
Tél. 04 50 34 86 38 - Fax : 04 50 34 88 01

**Guy CHATEL SAS CITEOS**

- Eclairage & illuminations de la ville
- Mobilité urbaine
- Sécurisation de l'espace public

466 route de Contamines - 74130 AYZE  
BP 66 - 74132 BONNEVILLE Cedex  
Tél. 04 50 97 22 70  
Email : chatel@guy-chatel.fr



**DELEM**  
micro-décolletage

325, route des Cologes - BP 30  
74300 MAGLAND - France  
Tél. 33 (0)4 50 58 21 21 - Fax 33(0)4 50 58 48 74  
Mobile : 33 (0)6 31 14 99 13  
E-mail : d.desbiolles@delem-decolletage.com

**ROUX**  
*le constructeur bois, depuis 1954*

**CHARPENTE/ COUVERTURE/ ZINGUERIE  
MENUISERIE  
CHALET  
CONSTRUCTION BOIS**



Construction de chalet



Chalet, menuiserie, charpente et agencement bois



Ossature et Charpente bois

**L'entreprise ROUX vous accompagne dans tous vos projets bois au coeur de la vallée de l'Arve**

ZI LA PERRIERE, 1250 CHEMIN LA GLIERE, BP 27 MAGLAND, 74 308 CLUSES CEDEX  
Tél: (33) 450 894 820 - Fax : (33) 450 894 840 - [contact@rouxentreprise.com](mailto:contact@rouxentreprise.com)

**CONSTRUCTIONS BOIS CHALETS CHARPENTES COUVERTURES MENUISERIES**  
[www.rouxentreprise.com](http://www.rouxentreprise.com)

**ROUX**  
*le constructeur bois, depuis 1954*



”  
POUR RÉSERVER LA  
SALLE DES FÊTES

## LA SALLE DES FÊTES

Cette année, malgré un contexte difficile dû à la crise sanitaire, beaucoup d'évènements ont eu lieu à la Salle des Fêtes.

La Salle des Fêtes de Magland est idéale pour organiser des évènements associatifs mais aussi les mariages ou anniversaires.

Elle peut être louée à des particuliers ou à des professionnels sous conditions de respecter le règlement intérieur.

*Marie FAVRE, agent d'entretien,  
et responsable salle des fêtes*

Vous pouvez consulter la page d'accueil de la « Mairie de Magland », où vous trouverez toutes les informations nécessaires pour faire votre demande de réservation.



## DÉCORATION DU ROND-POINT DE BALME

Cette année nous avons enfin pu décorer le rond-point de Balme pour les fêtes de fin d'année...

UN GRAND MERCI AUX  
SERVICES TECHNIQUES !





# TRAVAUX



❖ **Rajout d'une main courante** pour l'accès à l'ancienne bibliothèque



❖ **Enrobé sur la route de Montferrod** (subvention liée à la tempête de 2019): 230 400 € TTC



❖ **17 panneaux** changés dans les hameaux: 4 220 €



❖ **Création réseau d'eau potable la Perrière/Pratz**: 584 261,35 € TTC (l'agence de l'eau a donné une subvention de 38 750 €)

❖ **Travaux réservoirs Cheron et les Grangers**: 414 003,74 € TTC (l'agence de l'eau a donné une subvention de 76 300 €)

❖ **Création réseau d'eau potable Chamonix-Mottet**: 339 774,00 € TTC (l'agence de l'eau a donné une subvention de 80 060 € et le département a donné 38 150 €)

❖ **2 chambres de sectorisation**: 8 175 € TTC (l'agence de l'eau a donné une subvention 50 % du montant)



❖ **Enrobé à la nouvelle station d'épuration** à Chamonix-Mottet: 30 000 €



AIRE DE JEUX DU CHEF-LIEU



AIRE DE JEUX DU CLOS DE L'ILE

❖ **3 aires de jeux**:

- Clos de l'île
- Val d'Arve (en construction)
- Chef-Lieu



**Total : 76 000 € TTC**



DGC INDUSTRIES

📍 1430 Route de Gravin 74300 Magland

✉ info@decolletage.net 📞 +33 (0)4 50 90 20 36



USINAGE SUR CN



DÉCOLLETAGE TRADITIONNEL



CO-CONCEPTION INDUSTRIELLE



## FOCUS SUR LES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTEUR CHAMONIX-MOTTET

L'entreprise DECREMPS réalise actuellement, pour le compte de la commune de Magland, en groupement de commande avec la 2CCAM, le renouvellement du réseau d'eau potable et la création du réseau d'assainissement au sein du hameau de Chamonix- Mottet.



Ces travaux comprennent notamment : la réalisation d'un chemin de déviation pour les véhicules le temps des travaux.



- Phase 1 du 17 janvier au 15 février: ALTERNAT
- Phase 2 du 7 février au 29 mai: ROUTE BARRÉE - Avec accès des riverains par la déviation, de part et d'autre en fonction de l'avancement du chantier
- Antenne sous route barrée avec déviation possible

Ces travaux à grande profondeur jusqu'à 4 m nécessitent de barrer la route principale :

- La pose de 470 ml de canalisation fonte diamètre 200 en réseau d'assainissement
- La pose de 430 ml de canalisation fonte diamètre 100 pour le réseau d'eau potable
- La réalisation des branchements d'eaux usées et d'eau potable avec pose des regards associés
- Les réfections de chaussées et remises en état des lieux.

Christian BOUVARD,  
adjoint au maire

# PATRIMOINE

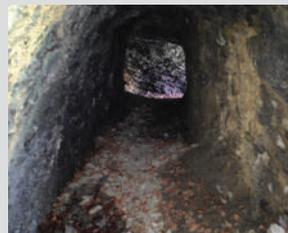
SI JE VOUS DIS

## « LIGNE MAGINOT » ?..

Vous pensez principalement aux fortifications construites sur la frontière du nord-est. Mais savez-vous que cette ligne de défense, qui s'étend jusqu'au sud-est, passe par notre commune ?



La situation géographique de Magland, avec cette vallée qui se resserre, était un emplacement idéal pour un barrage défensif. Entre octobre 1939 et mai 1940, les soldats du 107e bataillon de chasseurs alpins ont construit plusieurs ouvrages : blockhaus, ouvrages cavernes, abris de troupe. Ces vestiges, présents aussi bien en rive droite près des hameaux d'Oëx et La Rippaz, qu'en rive gauche de l'Arve, vers Gravin et sous Saxel, illustrent la stratégie de défense par tir croisé de mitrailleuses mise en place sur notre territoire.



MAGINOT ABRI DE TROUPE



BLOCKHAUS



Ce patrimoine est là, juste à côté de chez nous, et n'attend plus qu'un joli sentier illustré et expliqué pour être mis en valeur et nous raconter son histoire.

Sabine TOUNA, conseillère municipale

**AMOUREUX DE L'HISTOIRE, AFFAIRE À SUIVRE TRÈS PROCHAINEMENT...**



# UNE ANNÉE DE CHANGEMENT À LA BIBLIOTHÈQUE

APRÈS UNE ANNÉE 2020 SOUS LE SIGNE DE LA COVID ET DES CONFINEMENTS, L'ANNÉE 2021 A ÉTÉ TUMULTUEUSE POUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE !

Justine MAHAUT a quitté son poste en début d'année et c'est l'équipe de bénévoles qui a pris le relais jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre. Merci à eux pour leur soutien indéfectible et sans qui vous n'auriez pas pu continuer vos lectures préférées !

L'équipe de bénévoles est constituée de Michel PERRET, Brigitte BERTEN, Marie-Andrée BOUVARD, Liliane CHARASSIN, Martine COHEN, Véronique ROUSSEAU et Frédérique THIEN.

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis Tiffany SECO, nouvelle responsable de la bibliothèque, j'ai passé 7 ans au service enfance de Magland, donc les enfants et les parents me connaissent déjà plutôt bien ! Si ce n'est pas le cas, venez vous inscrire à la bibliothèque, j'adore conseiller mes meilleures lectures !



Exposition Le Tri de l'Homme avec le Sivom

Depuis septembre, certains rendez-vous ont été mis en place comme l'animation jeux de société pour les enfants le premier mercredi du mois, de 14h à 16h, et les animations des vacances. D'autres se perpétuent tels que les lectures de la Saint-Maurice, les kamishibai de la mère Noël lors du marché de Noël, etc. et les accueils de classe tous les mois !

**Et d'autres projets vont émerger pour 2022 !** Les nuits de la lecture en janvier, la mise en place d'un cercle de lecture adulte, et encore d'autres qui n'attendent que vous !

*Tiffany SECO CORDERO,  
responsable bibliothèque*



Lecture d'Halloween pour les assistantes maternelles



Kamishibai de la mère Noël au marché de Noël



Projection débat court métrage Kamerad le 11 novembre

”

N'hésitez pas à suivre la page Facebook de la bibliothèque **Bibliothèque Municipale Magland** ou à aller sur le site [magland.bibli.fr](http://magland.bibli.fr) pour avoir notre programmation à jour !

# DE NOUVEAUX INTERLOCUTEURS AU SEIN DE LA MAIRIE

## AFFAIRES FONCIÈRES

>> foncier@magland.fr - 04 50 89 89 96

Pierre SPAGNOL, responsable foncier, a quitté son poste en juillet 2021, pour une mutation à la mairie des Landes-Genusson (85).

Nous vous présentons donc votre nouvelle interlocutrice, **Chloé JUVENETON**, qui a pris ses fonctions en janvier 2022 et qui pourra répondre à vos demandes d'extraits de cadastre. Elle gèrera également les ventes et acquisitions de terrains de la commune.



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

>> bmagland@magland.fr - 04 50 89 00 95

**Tiffany SECO CORDERO**, qui était responsable du site périscolaire du chef-lieu et référente administrative pour le service Enfance Jeunesse Animation, a bénéficié d'une mutation interne. Elle occupe, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, le poste de responsable de la bibliothèque, suite au départ de Justine MAHAUT.



## PÔLE ENFANCE JEUNESSE ANIMATION référent administratif

>> enfancejeunesse@magland.fr - 07 76 71 89 33

Claire COLIN, directrice du pôle Enfance Jeunesse Animation, est à présent la référente administrative des familles des enfants fréquentant les services périscolaires (cantine, garderie) et extrascolaires (centre de loisirs, service animation jeunesse) de la commune.



## SERVICE ANIMATION JEUNESSE

>> animateur@magland.fr - 06 22 81 37 15

**Baptiste GENOT** a pris le poste de responsable du service Animation Jeunesse le 1<sup>er</sup> octobre 2021. Baptiste ainsi que Pauline accueillent les jeunes au local de Gravin, et proposent, durant les vacances scolaires et les samedis, des animations diverses.



Baptiste est également nommé responsable adjoint du site périscolaire du Chef-Lieu.

## SERVICE COMMUNICATION

>> communication@magland.fr

**Maud VEYRAT**, recrutée via un contrat d'apprentissage, occupe le poste de chargée de communication. Elle a en charge la diffusion des informations sur les différents supports : site internet de la commune, application mymairie, magazine municipal, compte Facebook, panneau lumineux, panneaux d'affichage dans les différents hameaux.



## GESTION DE LA SALLE DES FÊTES

>> sallescommunales@magland.fr

Suite au départ d'Élisabeth VIDAL, **Marie FAVRE** a été recrutée pour occuper le poste de responsable de la salle des fêtes. Toutes demandes de mise à disposition de cette salle sont à lui adresser.



## SERVICES TECHNIQUES

>> batiment@magland.fr

Jérôme FERRAND a quitté son poste de responsable des ateliers municipaux fin janvier 2022. Il sera remplacé par **José ROSA** qui pilotera dorénavant les travaux de voirie, espaces verts, déneigement, manutention et d'entretien des bâtiments. Son entrée en fonction est prévue pour le 28 mars 2022.



*Kader KHADRAOUI, adjoint au maire  
Natacha CARTIER, responsable des ressources humaines*



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CLUSES ARVE & MONTAGNES

## LE PROJET DE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL, UN PROJET COMMUN, RASSEMBLEUR ET PROMETTEUR

Les dix communes de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes, mobilisées à travers une raison d'être : **Agir en synergie, équitablement et durablement pour le bien vivre ensemble**, sont aujourd'hui réunies autour d'un projet de développement de notre territoire, qui définira pour les dix prochaines années, les grandes lignes et les grandes orientations de l'avenir de notre communauté, avec pour ambition politique de permettre à tous, habitants, entreprises, institutions, d'améliorer le bien-vivre sur notre territoire.

Il s'agit avant tout de définir contractuellement l'action publique locale de 2022 à 2035, en fonction et en prévision des ressources disponibles, et des enjeux auxquels le territoire est confronté.

Ce document, permet de dépasser une gestion fragmentée pour définir un véritable projet commun d'intérêt général et local.

Le travail de réflexion mené depuis septembre 2021 a déjà permis de faire ressortir les deux enjeux principaux pour les 10 prochaines années :

- Accompagner et soutenir l'habitant dans son parcours de vie
- Faire prospérer une économie diversifiée sur notre territoire

Les actions qui naîtront de ces enjeux devront s'articuler autour de deux critères incontournables :

- Encourager et agir pour la protection de l'environnement et la maîtrise des effets climatiques
- Mettre en adéquation ressources et ambitions

Le projet du territoire Cluses Arve et Montagnes donnera naissance à une stratégie politique locale et globale d'ici l'été 2022.



### NOTRE CHER MUSÉE...

Quel habitant de notre belle vallée ne connaît pas encore notre musée de l'horlogerie et du décolletage à Cluses ?

C'est un lieu incontournable chargé d'histoire. Il est le seul musée de sciences et techniques du département et ses collections n'ont rien à envier à celles du musée des Arts et Métiers de Paris.

### Il y a mille façons de découvrir ou redécouvrir le musée.

L'une d'elles est de ne pas rater le traditionnel « **1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois** » : de septembre à juin, le musée ouvre gratuitement ses portes et propose une animation à 15h, elle aussi gratuite. Chaque dimanche est un peu la « suggestion du chef » : focus sur une pièce des collections, démonstration d'horlogerie, présentation d'automates, causerie autour d'une thématique ou d'un savant célèbre, visite guidée particulière, expérience scientifique pour les enfants, spectacle...



**Cluses Arve  
& montagnes**  
Territoire de réussites



NE MANQUEZ PAS NOTRE PROCHAIN ÉVÈNEMENT :

**LA NUIT DES MUSÉES  
SAMEDI 14 MAI  
DE 18H30 À 22H**

Une petite soirée au musée, ça vous dit ? À cette occasion, l'équipe vous propose deux visites avec deux thématiques différentes :

**19h: la découverte des collections.** L'une des meilleures façons pour tout connaître des trésors du musée et découvrir toute l'ingéniosité humaine.

**20h30: trois siècles d'histoire industrielle.** Pourquoi l'activité horlogère s'est installée en Faucigny, comment elle s'est développée pour ensuite laisser place au décolletage.



Accessible à partir de 10 ans.  
Durée : 2 x 1h30  
Animation gratuite dans le cadre de la nuit

ALORS, VOUS VENEZ ?



## L'ANTENNE DE JUSTICE INTERCOMMUNALE AU SERVICE DE L'HABITANT

L'antenne de justice de la moyenne vallée de l'Arve est un point d'accès au droit. Fruit d'un partenariat entre la Communauté de communes Cluses Arve et Montagnes et les instances judiciaires, elle effectue certaines de ses missions sous l'autorité du président du Tribunal de Grande Instance de Bonneville et du procureur de la République.

Elle redirige les demandeurs vers la Maison France Service pour tous les dossiers qui concernent les questions liées aux retraites, aux Caisses d'Allocations Familiales ou à la santé.

26 allée Ampère 74300 CLUSES  
Tél. : 04 50 96 84 63 - Mail : adj@2ccam.fr  
Du lundi au jeudi de 9h - 12h / 14h - 18h  
Le vendredi de 9h- 12h



### C'EST NOUVEAU !

Retrouvez également dans les locaux de l'antenne de justice, **LE POINT CONSEIL BUDGET MENSUEL.**

Prise de RDV par mail : [pcbannecy@udaf74](mailto:pcbannecy@udaf74)  
ou par téléphone : 04 50 66 76 72

## VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Vous envisagez des travaux de rénovation énergétique dans votre logement et vous souhaitez faire des économies d'énergie ?

Un service public d'accompagnement à la rénovation énergétique en Haute-Savoie vous conseille gratuitement\* et en toute indépendance!



Contactez les conseillers du service d'accompagnement à la rénovation énergétique de Haute-Savoie au 04 56 19 19 19 !

- Informations et conseils téléphoniques
- Rendez-vous personnalisés près de chez-vous\*\*
- Suivi complet de votre projet

\* Service Financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Certificats d'Économie d'Énergie, le Département de Haute-Savoie et votre Communauté de Communes

\*\* Prenez rendez-vous partout en Haute-Savoie lors des permanences de nos conseillers !

### Le service public d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat en Haute-Savoie

Tél. : 04 56 19 19 19

Service public animé par l'ASDER et Innovale



Jennifer ZACCOLETTI,  
chargée de communication  
communauté de communes Cluses Arve & Montagnes



**LA VIE  
AU  
QUOTIDIEN**

# MAGLAND : TERRE D'ASSOCIATIONS

## NATURE

- Société de Pêche
- ASLGF
- ACCA Magland (chasse)

## SPORT

- Pétaïque Maglancharde
- Judo club de Magland
- Ski Club de Magland
- Tennis Club
- US Magland (club de foot)
- Magland Badminton
- Les Foulées de L'Arve
- Saut de falaise des Vallées de l'Arve et du Giffre
- Inter Club Magland Désert Blanc
- Team Gaype
- A2 motards
- Moto club les pots rouges

## CULTURE

- École Municipale de Musique de Magland
- Harmonie Municipale
- Corvi Bellorum

## VIVRE ENSEMBLE

- Club « l'âge heureux »
- MJC de Magland
- Retraités et amis de l'enseignement public de la Haute-Savoie
- Amicale Sapeurs-Pompiers
- UNC (Union Nationale des Combattants - Alpes 74)
- Amicale des Donneurs de Sang

## SCOLAIRE ET ASSOCIATIF

- OMA (Office Municipal d'Animations)
- OMS (Office Municipal des Sports)
- APAE Chef-Lieu
- APE Gravin

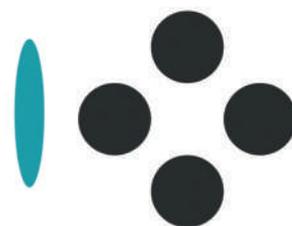
- Votre association ne figure pas dans la liste ?
- Vous désirez mettre à jour de vos coordonnées ?
- Vous désirez communiquer sur votre association ?

veuillez envoyer votre demande par mail à :  
[communication@magland.fr](mailto:communication@magland.fr)

**NOUVEAU :** il est possible pour les associations maglanchardes de mettre des banderoles sur les grilles à l'entrée de la commune, en faisant une demande à Monsieur le Maire avec les dates choisies.

# DELEMONTÉZ

## DECOLLETAGE



1482, rte de Gravin F-74300 Magland  
Téléphone : **+33 (0)4 50 34 70 75**  
Télécopie : **+33 (0)4 50 34 74 65**

[contact@delemontez-decolletage.com](mailto:contact@delemontez-decolletage.com)  
[www.delemontez-decolletage.com](http://www.delemontez-decolletage.com)



## Pompes funèbres

A vos côtés depuis 3 générations

Habilitations 20740046 / 21740036 - [www.pfgros.com](http://www.pfgros.com) - Orias 07029616

*Inhumation - Crémation - Transports toutes distances*

**Permanence téléphonique 24h/24**

..... **74700 SALLANCHES - Tél. 04 50 58 40 31** .....

Bureau et Magasin  
118, avenue de Genève

Chambre funéraire  
316, rue Antoine Pissard

..... **74190 PASSY - Tél. 04 50 18 50 27** .....

Bureau et Magasin  
1, place du 11 novembre

Chambre funéraire  
1, place du 11 novembre

« Pour un développement responsable, construisons et entretenons la route ensemble »

**COLAS**

ÉTABLISSEMENT DE **BONNEVILLE**  
130 avenue de la Roche Parnale  
74 130 Bonneville - **04 50 25 22 90**

[colas.com](http://colas.com)



# QUELQUES ÉVÉNEMENTS... ORGANISÉS PAR L'OMA

## LA FÊTE NATIONALE

Le 13 juillet au soir, nous avons organisé une buvette au terrain de foot. Des barbes à papa et lampions ont été offerts aux enfants. Cela nous a permis de patienter avec convivialité et bonne humeur jusqu'au **traditionnel feu d'artifice.**



## LA CHASSE AUX ŒUFS

Il n'a pas été possible de réaliser la traditionnelle chasse aux œufs pour Pâques cette année, dans le verger. Les enfants n'ont pas pu venir collecter leurs œufs, ce sont les œufs qui sont allés jusqu'aux enfants: les élus ont apporté le 26 avril 2021, les œufs pour chaque enfant de la commune auprès des trois écoles: Chef-Lieu, Gravin, et Maternelle.



... EN ATTENDANT  
LES FEUX D'ARTIFICE...  
AUTOUR DE LA BUVETTE

## FÊTE DE LA SAINT-MAURICE

**En septembre, la fête de la Saint-Maurice a été un vrai week-end festif (25 - 26 septembre 2021) !**

De nombreuses associations ont animé la place de l'église par des jeux ou des ventes de produits. Nous les en remercions chaleureusement. Le samedi soir, les visiteurs ont assisté à des démonstrations de Flamenco moderne et de danse Country avant d'enchaîner avec le bal en extérieur. La bonne ambiance s'est poursuivie le dimanche avec toujours la participation des associations et des artisans locaux. Après l'aubade jouée par l'Harmonie Municipale, et le vin d'honneur offert par la commune, le repas du midi a regroupé une centaine de personnes venues déguster des diots - polenta. Un week-end fort en émotions, qui a permis à tous de se retrouver sur notre belle place du village !!!

*Jeanne VAUTHAY,  
adjointe au maire, présidente de l'OMA*





# L'OMS. 20 ANS DÉJÀ...



OFFICE  
MUNICIPAL  
DES SPORTS

**L'**organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social ». Depuis lors, les activités physiques (AP) et le sport sont considérés comme un moyen de promouvoir et maintenir la santé.

**Pour autant, sport et activité physique sont deux concepts différents :**

- Le sport, c'est l'accès à la performance, à la compétition, la quête de record, le recul des limites par l'entraînement, ouvrant la porte au surentraînement, aux blessures, hypothéquant parfois la santé physique et mentale de certains sportifs : c'est un des aspects négatifs des pratiques sportives intensives.
- Les activités physiques, adaptées aux possibilités physiologiques de chaque pratiquant et aux limites liées à l'âge, aux antécédents, et aux comorbidités sont basées sur le respect de plusieurs paramètres ; le dosage, la régularité de pratique, la possibilité de progresser, et surtout le plaisir engendré par la pratique. Les activités physiques adaptées sont reconnues depuis la « loi santé 2016 », comme un moyen thérapeutique non médicamenteux.

Chez l'enfant, les activités physiques permettent de lutter contre la surcharge pondérale et l'obésité.

Chez l'adulte, l'activité physique permet de lutter contre la sédentarité, prévient les maladies cardiovasculaires et respiratoires ainsi que les comorbidités liées à l'avancée en âge (cancers, diabète, ostéoporose, etc.).

**L'office des sports défend depuis sa création le rôle prépondérant des activités physiques dans le développement de l'enfant ainsi que la prévention des effets liés à l'avancée en âge. C'est un des atouts majeurs portés par notre Office sur l'ensemble de notre commune. Les AP peuvent être proposées dès le plus jeune âge.**

Notre société moderne est basée sur le numérique: la télévision, l'ordinateur et les jeux vidéo, le téléphone portable ainsi que l'accès précoce aux réseaux sociaux. L'activité physique ainsi que l'éducation physique à l'école seront un facteur d'équilibre et de développement harmonieux de l'enfant, une excellente passerelle pour basculer vers l'âge adulte.

**L'Office des Sports et le tissu associatif local sont là pour proposer les activités physiques de base (sports de loisir, yoga, relaxation, fitness, etc.). Ces AP assureront le maintien de l'équilibre physique psychologique et social,**

garant d'une bonne santé. L'avancée en âge révèle les effets du vieillissement. Chaque année, après quarante ans, on perd un à deux pour cent de nos aptitudes physiques ; la prise de poids, la raréfaction osseuse après la ménopause, la fonte musculaire, l'arthrose, le risque de chute et de fractures, font le lit de comorbidités liées à la sédentarité. Les AP dosées et régulières permettent de retarder (prévention primaire) ou de ralentir (prévention secondaire) les effets nocifs liés au vieillissement (risque cardiovasculaire, maladie chronique, neurologique, perte de mémoire, etc.).

L'office fait de la santé par les activités physiques le fer de lance de sa philosophie et de sa politique sportive actuelles. C'est le ciment du Projet Sportif Local qui a permis à notre association d'obtenir l'aide de l'Agence Nationale du Sport et le financement de projets locaux sur le sport santé.

En cette période inédite de crise sanitaire qui touche surtout les personnes de plus de soixante-cinq ans, l'office s'est positionné au plan local pour le maintien des activités et le maintien des salaires des animateurs(trices) pendant la période pandémique.

**Nous avons pu organiser le triathlon des écoles en mai (course à pied, vélo et course d'orientation), un buffet pour les 20 ans de l'OMS, les courses des écoles en septembre pour les CE2-CM1 et CM2. Nous avons préparé l'organisation des foulées maglanchardes comme d'habitude avant la période estivale, mais à cause du désistement de la Croix Rouge pour le poste de secours, nous n'avons pas trouvé de structures de remplacement, nous avons donc encore cette année dû annuler la course.**

En conclusion, bouger, marcher, courir, danser dans nos villes sont les garants d'une bonne santé, du maintien d'une qualité de vie, du plaisir de vivre chez les jeunes comme chez les plus âgés.

Nos élus locaux sont conscients du bien précieux que représentent l'Office des Sports et les associations sportives locales dans le domaine du sport santé.

**PÉRENNISER LES ACTIVITÉS SPORTIVES, TEL EST LE VŒU LE PLUS CHER QUE NOUS FORMULONS POUR L'AVENIR DU SPORT SUR NOTRE COMMUNE.**



Thierry TOULZE, trésorier



# ÉCOLE DU CHEF-LIEU

**B**ien que masqués et isolés, nos petits élèves ont pu vivre quelques aventures...

**DES AVENTURES CULTURELLES**, avec la visite de l'exposition « Paysan Horloger », proposée par la municipalité avec pour guide Bernard VIDAL, décolleteur de carrière, que nous remercions de sa collaboration.

## DES AVENTURES SPORTIVES

- Un cycle natation dès la rentrée pour tous les élèves du CP au CM1 et quelques CM2 qui en avaient besoin.
- Un cycle ski de fond en mars à Megève, de 6 jours au lieu de 4, pour compenser les 2 jours non faits en mars 2020.
- Un cycle vélo au CM, afin de valider le « Savoir Rouler à Vélo » qui vient en complément du « Savoir Nager » : en conclusion de ce cycle, les CM1 sont sortis aux lacs des llettes et les CM2 se sont rendus au musée de l'horlogerie et du décolletage à Cluses par la voie cyclable, tous équipés de gilets de sécurité offerts par l'Office Municipal des Sports.
- Un triathlon (vélo, course à pied, orientation) pour les CM, au stade en collaboration avec l'OMS.

## DES AVENTURES DE PLEINE NATURE

- Toutes les classes ont cultivé les jardins pédagogiques, chacun son style... fleurs ou légumes, ils y ont même récolté les œufs de Pâques offerts par la municipalité!



Les CP à la découverte du décolletage



Les CP au jardin pédagogique

## ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 : « TOUS MASQUÉS MAIS ENGAGÉS ! »

- Les CP-CE1 ont complété leur connaissance du monde végétal au « Jardin des Cimes » à Passy.
- Les CM1 ont arpenté le Bois Credo, analysé le niveau de pureté de la Bézière, avant de gambader tels des chamois au plateau de Solaison.
- Les CE2, CM2 ont embarqué à bord du train du Montenvers pour admirer la Mer de Glace et sa grotte.

## DES AVENTURES CITOYENNES

- L'ADATEEP est venue former les élèves sur les conduites à tenir lors de l'utilisation des cars.
- La 2CCAM a sensibilisé nos élèves au développement durable et au tri des déchets.
- L'école a obtenu la labellisation niveau 1 de l'Éducation au Développement Durable, décernée par la DSDEN 74, pour ses actions en faveur de l'environnement (tri sélectif, information sur le niveau de pollution, élection d'éco-délégués, compost...). Nos élèves ont à l'esprit de respecter les engagements pris, dans chacune de leurs actions (pique-nique 0 déchet, développement de la mobilité douce, autre regard sur l'environnement).

Nous remercions la municipalité, les parents, l'APAE, l'Office Municipal des Sports, pour leur soutien dans toutes nos actions, pour que notre école soit apprenante et vivante!

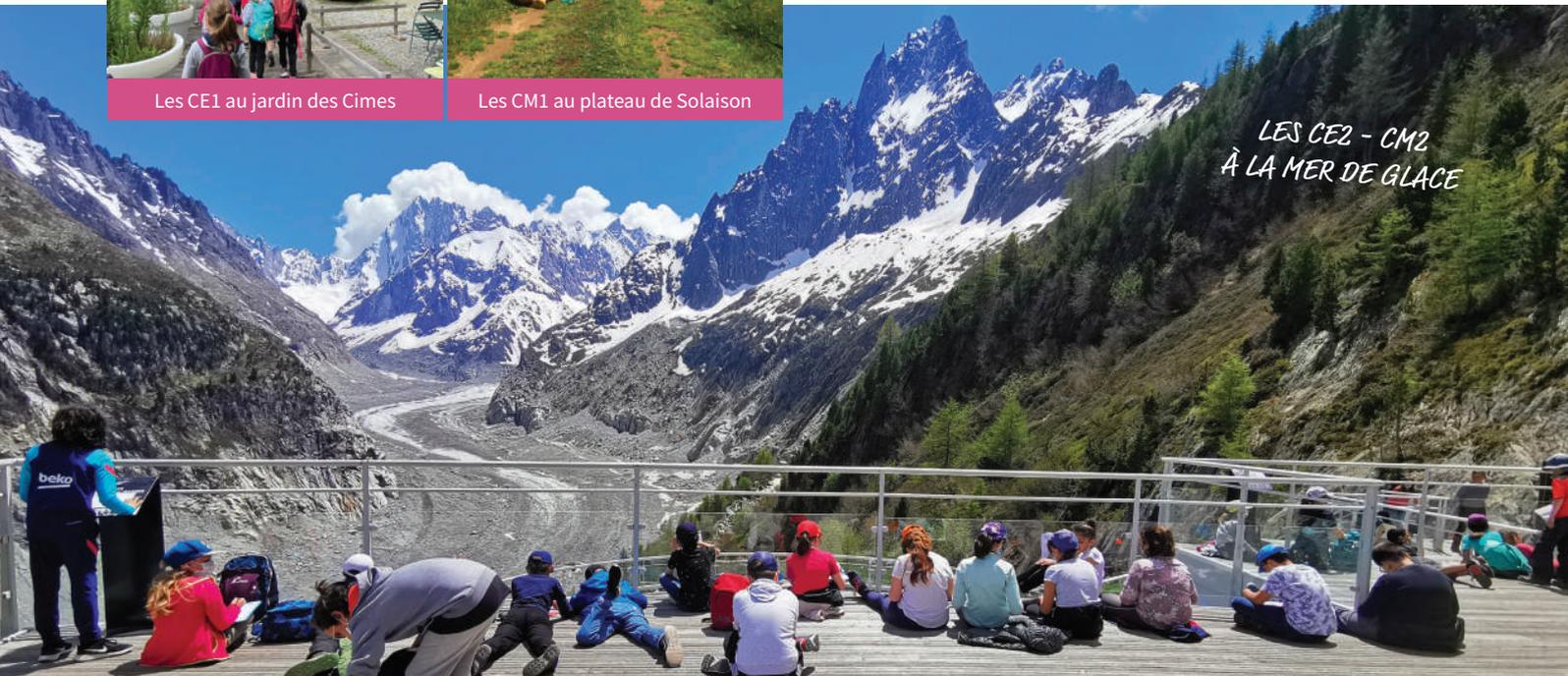
Carole TOULZE,  
directrice de l'école du chef-lieu



Les CE1 au jardin des Cimes



Les CM1 au plateau de Solaison



LES CE2 - CM2  
À LA MER DE GLACE



# ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE GRAVIN

**A**fin de sensibiliser nos élèves à la notion de recyclage des petits appareils électriques, mais également au don, ou à la réparation, d'une manière générale à l'économie circulaire, **la classe des CP s'est inscrite aux défis écosystèmes.**

Il fallait valider 3 défis minimum. Chaque défi s'ajoute aux autres. Cette année, le seuil des 3 000 défis a été franchi. Grâce à la participation de nos élèves, une nouvelle mission d'électrification dans une école au Liban a pu être lancée et financée par l'ONG Électriciens sans frontières.

La dictée du tour a été aussi un moment fort dans l'école pour les CM1/CM2 qui se sont prêtés au jeu. 2 jeunes sportifs de haut niveau leur ont dicté le texte, qui n'était pas facile.

C'est grâce à leur engagement et à leurs recherches historiques que **les élèves de la Classe de CM1-CM2 de Marylène REY ont réalisé un livre intitulé « Poilus de Gravin ». Ils ont remporté le premier prix départemental « Les petits artistes de la mémoire »** en rendant hommage à un poilu Maglanchard: François ANTHOINE mort pendant la Grande Guerre.

Grâce à l'intervention d'un guide, nos élèves sont partis dans l'imaginaire des légendes celtiques pour parcourir le GR96 de Magland. L'objectif étant de découvrir un espace proche de l'école et d'observer les interactions des êtres vivants dans un milieu naturel. Ils se sont ensuite amusés à construire de magnifiques cairns, éphémères bien sûr!

**Les 5 classes de l'école de Gravin se sont rendues à Grenoble pour leur sortie de fin d'année.** Les élèves ont eu la chance de visiter une partie du musée de la ville. Chaque classe a pu bénéficier d'une animation très intéressante menée par des guides spécialisés. Toutes les classes sont aussi montées à la Bastille grâce aux fameuses bulles. Après avoir admiré la vue à 500 mètres de hauteur, les élèves sont redescendus à pied en contemplant le massif de Belledonne avec le Mont Blanc tout au loin.



CÉRÉMONIE POUR LES CM1/CM2 POUR LA REMISE DE LEUR 1<sup>er</sup> PRIX « LES PETITS ARTISTES DE LA MÉMOIRE »



CETTE TRÈS BELLE EXPÉRIENCE SPORTIVE ET D'ENTRAÏDE RESTE DANS LES MÉMOIRES.

Les 25 CM2 de l'école de Gravin ont participé pour leur dernière année à un stage de voile au lac de Passy, encadrés par leurs enseignantes et la FFV74 (Fédération Française de Voile). Le stage s'est déroulé du 17 au 21 mai dans la bonne humeur et sous un beau soleil. Les conditions sanitaires du moment ont obligé les élèves à naviguer seul sur un optimiste. Sous le regard admiratif de leurs enseignantes, en une semaine, ils ont été capables de maîtriser toutes les compétences nécessaires à un bon navigateur, surmonter leurs peurs et difficultés ainsi que de prendre plaisir à chaque départ sur l'eau. Le travail en équipe était indispensable pour créer les bateaux et les enfants ont fait preuve d'une belle coopération. À cette occasion, ils ont aussi suivi de près le Vendée Globe, ses épreuves et ses vainqueurs.

Malgré le covid, nous avons réussi à rendre la fin de l'année un peu festive en proposant à la sortie des classes, soit une danse pour les CP, CE1 et CE2, soit de petites saynètes pour les CM1/CM2. Cela a permis de terminer l'année avec une note de gaieté.

LES CLASSES DE CE1 ET CE2 PRÉSENTENT UNE DANSE DEVANT LEURS PARENTS



LES ÉLÈVES DE CE1 SONT SUR LE CHEMIN QUI MÈNE À LA BASTILLE



LES ÉLÈVES SONT EN PLEIN DÉFI POUR RÉSOUDRE CETTE ÉNIGME.

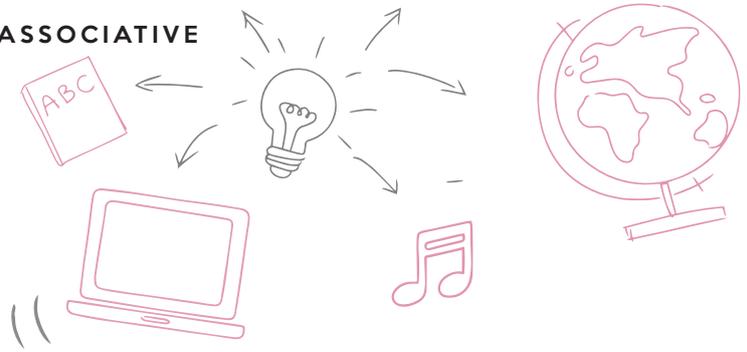


LES CP EN PLEINE CONSTRUCTION D'UN CAIRN

Catherine GIRAUD,  
directrice de l'école de Gravin



# AFFAIRES SCOLAIRES



## VISITES DES ÉCOLES LE JOUR DE LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

Le 2 septembre 2021, Monsieur le Maire et Madame la 1<sup>re</sup> adjointe ont effectué leur visite auprès des élèves et enseignants de nos 3 écoles.



... À L'ÉCOLE MATERNELLE



... AU GROUPE SCOLAIRE DE GRAVIN



... AU GROUPE SCOLAIRE DU CHEF-LIEU



LA CLASSE DE CE1 DE SOPHIE DUCREY

## VISITE DE LA MAIRIE PAR UNE CLASSE DU GROUPE SCOLAIRE DU CHEF-LIEU

Lundi 7 décembre, visite de la mairie par la classe de CE1 de Madame DUCREY Sophie, de l'école du Chef-Lieu. **Au programme: visite de la Mairie, présentation des différents services et du bureau de Monsieur le Maire.**

Monsieur le Maire a répondu aux différentes questions des élèves: un moment d'échange privilégié avec des enfants avides de connaissances...

Jeanne VAUTHAY,  
adjointe au maire



# JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU TDAH

## TROUBLE DÉFICITAIRE DE L'ATTENTION AVEC OU SANS HYPERACTIVITÉ

**MAGLAND S'EST MOBILISÉ DANS NOS ÉCOLES POUR UN LÂCHER DE BALLONS BIODÉGRADABLES LE VENDREDI 11 JUIN 2021.**

Changeons notre regard ! Un p'tit geste pour une grande cause...

Un lâcher de ballons a eu lieu dans les deux écoles primaires de la commune où tout le monde a joué le jeu durant cette journée en portant un vêtement ou un accessoire de couleur orange, petit clin d'œil à l'association et afin de montrer notre soutien à une famille de Magland dans son combat de tous les jours.



LÂCHERS DE BALLONS SIMULTANÉS AU GROUPE SCOLAIRE DE GRAVIN ET AU GROUPE SCOLAIRE DU CHEF-LIEU

Jeanne VAUTHAY, adjointe au maire

**SUPER U Magland**

- location  
Vélos électriques
- BILLETTERIE SPECTACLES
- DRIVE  
coursesu.com  
Sushi drive

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h  
et le dimanche de 8h30 à 13h00

180 Allée des Noyères - RD 1205 - 74300 MAGLAND - 04 50 18 31 58



# ÉCOLE MATERNELLE

## DES ARTISTES EN HERBE

Au mois de juin, l'école maternelle s'est transformée en musée.

Parents et enfants ont alors pu déambuler dans un univers coloré, au cours de visites guidées.

Une exposition artistique sur le thème des couleurs était installée dans la salle de motricité et les couloirs de l'école et regroupait l'ensemble des travaux réalisés en arts visuels par les enfants tout au long de l'année scolaire.

Peinture, encre, graphisme, collage, sculpture... sont les différentes techniques que les enfants ont mises en œuvre, guidés par les enseignantes et les ATSEM de l'école.

Une fresque colorée constituée de 6 panneaux orne depuis le mur d'entrée de l'école. Sa mise en place a été assurée par les services techniques municipaux. Pour sa réalisation, les enfants se sont inspirés d'œuvres d'artistes tels que Jean DUBUFFET, Romero BRITTO, Steve HICKOK, Corrie LEUSHUIS, Laurel BURCH et Carla GÉRARD.

Un grand merci pour l'investissement de tous et bravo aux enfants !

Chantal ROSA,  
directrice par intérim de l'école maternelle



## UN CHEF CUISINIER À LA MATERNELLE

Au mois d'octobre, les deux classes de petits/moyens ont participé à des ateliers de cuisine dans le cadre d'un projet « petit-déjeuner ».

L'objectif était de travailler sur l'équilibre alimentaire, en prenant le temps de goûter, découvrir et mettre la main à la pâte.

Des recettes ont été cuisinées tout au long de la semaine et un grand petit-déjeuner a été organisé le dernier jour avant les vacances d'automne.

Pour nous aider, nous avons eu la chance d'accueillir en classe un professionnel de la cuisine, Mickaël PARRAIN. Il est intervenu auprès des enfants pour préparer avec eux une confiture de poires.

Les enfants ont réalisé les différentes étapes de la recette, du découpage des fruits à la cuisson de la confiture, ils ont aussi pu découvrir de nouvelles saveurs et épices, comme la fève Tonka, la vanille Bourbon ou le poivre Timut.

Les petits apprentis étaient très impliqués et très fiers avec leurs petites tenues de cuisiniers apportées par le chef.

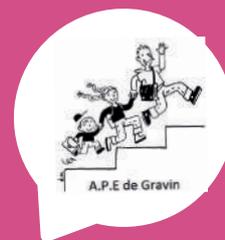
Nous remercions encore Mickaël PARRAIN pour son intervention et toutes les bonnes choses qu'il nous a permis de découvrir.

Loredana ROGUET ARRIUS





# APE DE GRAVIN



L'APE (association des Parents d'Élèves) de l'école primaire de Gravin est une association loi 1901. Cette association est gérée par les parents d'élèves qui se sont portés volontaires pour rentrer au bureau. Ainsi que des parents, qui sur des actions ponctuelles, prêtent main-forte dans l'organisation.

Le but de l'APE est de mettre en œuvre des actions permettant de collecter de l'argent qui sera mis à disposition des activités de l'école de Gravin. Ces activités sont par exemple le patin à glace, sorties de découvertes patrimoniales ou artistiques, stage de voile, ski de fond... L'APE prendra en charge soit le financement de bus, forfait de ski, entrée de musée... Tout ce que n'arrive pas à financer l'école.

**Pour abonder son budget, environ 11 000 € en 2021-2022, l'APE va organiser un loto, le Carnaboum, une vente de Noël avec des produits locaux, une tombola de pâques.**

L'APE va aussi solliciter l'aide de nos partenaires locaux comme Super U de Magland, la société DGC industrie, les commerçants de Magland ainsi que de nombreux donateurs dans tout le département.

Sans les APE, les enfants des écoles publiques de Magland auraient moins d'activités, moins de possibilités de découvrir le monde. Aussi les aides qu'elles soient humaines, matérielles voir financières sont toujours un gage de faire perdurer les multiples activités proposées par les écoles publiques de Magland. Et d'offrir à nos enfants une meilleure ouverture sur le monde qui les entoure.



## DATES À NOTER DANS VOS AGENDAS

- 20 mars 2022 le loto de l'APE,
- juin 2022 le Carnaboum

## POUR CONTACTER L'APE DE GRAVIN

ape.ecole.gravin@gmail.com

Vous pouvez nous suivre sur Facebook



APE de Gravin Magland

Cette année scolaire 2021-2022.

Co présidence : Valérie PAYRAUD – Julien HEURET

Trésorière : Valérie SOCQUET

ANTI-VANDALE.COM

TITANE-PRODUCTION.COM

# TITANE PRODUCTION

SPÉCIALISTE DU TITANE ET DES SOLUTIONS ANTI-VANDALISME



1430 ROUTE DE GRAVIN  
74300 MAGLAND



+33 (0)4 50 90 25 34



# APAE DU CHEF-LIEU

*EN CETTE PÉRIODE FRAÎCHE ET TOUJOURS COMPLIQUÉE, L'APAE DU CHEF-LIEU SOUHAITE VOUS APPORTER DE CHALEUREUSES NOUVELLES, DES ONDES POSITIVES !*

Comme pour tous, la Covid n'a pas épargné l'association, rien de grave mais nous avons dû nous réinventer, nous remotiver, nous remobiliser pour mettre en place nos actions.

Et oui, cette année n'a pas été comme les précédentes : pas de soirée, pas de vide grenier, mais **une grande première avec notre vente de fleurs au printemps qui fut une belle réussite**, suivie du tournoi de quilles et de notre traditionnel marché de Noël.

À l'automne, lors de l'assemblée générale, notre bureau a vu un changement de membres : nous souhaitons la bienvenue à Sandrine MOENNE-LOCCOZ et **un grand merci à Stéphanie CHRÉTIEN pour son engagement et sa bonne humeur tout au long de ces années.**

## 2022 S'ANNONCE BELLE ET PLEINE D'APPRENTISSAGES POUR NOS PETITS ÉCOLIERS...

Citons par exemple que les alentours de Samoëns ainsi que le plateau du Vercors verront arriver au printemps respectivement nos chers élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2. Gageons qu'ils vivront une semaine de classe inoubliable !

Pour rappel, l'APAE du chef-lieu a pour unique vocation d'aider au financement des activités scolaires organisées et entièrement décidées par l'équipe enseignante de l'école du chef-lieu.

Pour finir, un grand merci à toutes les personnes qui nous soutiennent et aident à la réussite de nos manifestations.

Véronique, Émeline, Émilie, Sandrine, Mathilde et Benoît



### SOUS RÉSERVE, AU PROGRAMME DE CETTE ANNÉE :

- Vente de fleurs en mai,
- Vide grenier en juin,
- Tournoi de quilles en septembre,
- Marché de Noël en décembre.